

I Marie-Galante d'après les premiers chroniqueurs.

Rochefort : Histoire Naturelle et Morale des Iles Antilles de l'Amérique
A Rotterdam chez Arnout Leers. Marchand libraire 1658

CHAPITRE 3 ARTICLE II

De l'Ile de Mariegalante

On la met ordinairement sur la hauteur de quinze degrez & quarante scrupules. C'est une terre assez plate & remplie de bois, qui témoignent qu'elle ne seroit pas inféconde, si elle étoit cultivée. Elle a toujours été fréquentée des Indiens, tant pour la pêche, que pour l'entretien de quelques petits jardinages qu'ils y ont.

Les derniers avis qui nous sont venus des Antilles, portent, que Monsieur D'Hoüel, gouverneur de la Gardeloupe, a nouvellement fait peupler cette Ile, & qu'il y a fait bâtir un Fort, pour réprimer quelques indians qui vouloient s'opposer à ce dessein, & qui y avoient tué vint hommes qu'il y avoit envoyez par avance, pour découvrir peu à peu la terre : Et qu'à cause de cet accident, il y en a fait passer environ trois cens, qui se retiroient la nuit en un grand vaisseau qu'ils avoient à la rade, jusqu'à ce que la fortification fut en défense. Les Caraïbes de la Dominique, pour entretenir l'amitié qu'ils ont avec les Habitans de la Gardeloupe, qui sont leurs plus proches voisins, disent qu'ils sont innocens de ce massacre, & en ont fait excuse à Monsieur D'Hoüel, l'imputant à ceus de leur Nation, qui habitent aus autres Iles.

Description de l'Isle de Marie Galande, habitée par l'ordre de Monsieur Hoüel en 1648.

§. VIII.

La hauteur de cette Isle est sous le quinziesme degré quarante minutes au deça de la ligne: elle est à sept lieuës de la Guadeloupe, & au vent de toutes les Isles habitées par les François, ce qui n'est pas un petit avantage. Elle peut avoir six ou sept lieuës de

31

long, sur trois ou quatre de large, & environ dix-sept ou dix-huit de circuit: elle paroist de loin toute plate, & comme si c'estoit une Isle flotante, les arbres semblent floter : mais quand l'on range la coste de prés, on découvre qu'elle est fort coupée de petite montagnes. Elle parut -si agréable aux Espagnols, qu'ils la nommerent *Marie Galande* ; l'on a crû fort longtemps qu'il n'y avoit point de rivières : mais depuis qu'elle est habitée, il s'en est trouvé une tres-belle & tres-bonne, le long de laquelle l'on a fait plusieurs belles habitations ; & mesme l'on m'a assuré qu'il y a desia plusieurs belles sucreries.

Toute l'Isle est habitable, parce que les montagnes ne sont pas trop hautes. Ses arbres, ses plantes, & ses animaux, sont semblables à ceux de toutes les autres Isles; l'on ne sçauroit donner une marque plus évidente de la bonté de cette terre, qu'en disant que les Sauvages l'ont tousiours fort estimée: & qu'encore qu'il n'y eussent point de residence actuelle, ils y ont pourtant tousiours entretenu de grands jardins pleins de vivres & de coton; ils l'ont aussi couragement deffenduë contre les Anglois, lors qu'ils s'en sont voulu emparer.

Toute la coste de la Basseterre est si saine, & a si bon fond, que Jes vaisseaux y peuvent mouïller l'ancre en toute seureté.

II Etablissement des Français d'après le R.P. Du Tertre

Extrait de "Histoire générale des Ant-isles habités par les François" par P.P. J.B. Du Tertre de l'Ordre des FF. Prêcheurs; édition des Horizons Caraïbes; Fort-de France - Martinique 1973. D'après l'édition Th. Jolly 1667-1671

Tome I page 415 à 423

Etablissement des François dans les Isles des Saintes, et de Mariegalande. Divers combats contre les Sauvages. Pestes aux Isles. Naufrage du P. Coliard.

CHAPITRE XIII.

Il y a bien du sujet de s'estonner de ce que le sieur de Rochefort ¹ a dit dans son Livre, que les petites Isles des Saintes, sont demeurées desertes & inhabitées jusques à present, puisqu'il y a 18. ans que M. Hoüel ² craignant que les Anglois ne vinsent s'y establir, y envoya le sieur du Mé ³ avec trente hommes pour en prendre possession, au nom du Roy & des Seigneurs de la Compagnie ⁴. Le R. P. Mathias du Puys ⁵ Religieux de nostre Ordre, arbora la Croix le dix-huictième d'Octobre 1648. J'en ay trouvé l'acte dans nos Archives de la Guadeloupe, conçu en ces termes : *R. P. Mathias du Puys, dictus à S. Ioanne, Crucem Redemptionis nostræ in insula Guadalupæ, ad;acente, quæ les Saintes vocatur, fixit, in Comitatu Domini du Mé, qui eiusdem insulæ fuerat gubernator electus & delegatus.*

Il est vray que d'abord cette habitation ne subsista pas longtemps; & que dans une grande secheresse ceux qui l'avoient commencée furent contrains de l'abandonner, & de laisser l'habitation en friche: mais il est aussi veritable, que dez le commencement de l'année 1652. un nommé du Buisson le Hazier ⁶, y fut envoyé avec un bon nombre d'hommes, qui depuis ont cultivé cette Isle, où quelques-autres ont aussi pris des habitations.

Cette mesme année M. Hoüel qui avoit eu depuis longtemps de grandes inclinations pour l'Isle de Mariegalande, & qui l'avoit mesme demandée aux Seigneurs de la Compagnie, en prit possession le huictième Novembre, au nom de S. M. tres-Chrestienne, & sous le bon plaisir de la Compagnie.

Il choisit pour commander sa nouvelle Colonie, qui n'excedoit pas quarante ou cinquante hommes, le Sieur le Fort ⁷, qui depuis peu de temps avoit quitté la Martinique, pour quelque mécontentement. Ce Commandant fit aussi-tost bastir un petit Fort de peu de défense, & travailler à une grande habitation qu'il cultiva l'espace de dix-huict mois, apres lesquels il déserta & s'enfuit à la Martinique avec quelques habitans. Comme il y fut bien receu de Monsieur du Parquet ⁸, il fut soupçonné de l'avoir débauché, pour s'en servir dans la Colonie

¹ Rochefort : auteur d'une "Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique"; à Rotterdam chez Arnout Leers Marchant libraire; 1658. Du Tertre l'accuse de lui avoir volé des renseignements.

² Charles Hoüel sieur du Petit Pré, seigneur propriétaire de la Guadeloupe.

³ Nicolas Leroy Dumé, écuyer, fils de Nicolas, époux de Marie du Chillault. Cf. R.P. Capesterre de Guadeloupe.

⁴ La Compagnie des Isles d'Amérique 1635 - 1648.

⁵ Mathias du Puys auteur de "Etablissement d'une colonie Française dans la Gardeloupe isle de l'Amérique et des moeurs des sauvages". 1652. Une reproduction a été faite par la Société d'Histoire de la Guadeloupe en 1972.

⁶ Isaac Le Moïne dit Du Buisson ou Le Hazier cité en 1638. cf Père Raymond Breton "Relation de l'Isle de la Guadeloupe"; Société d'Histoire de la Guadeloupe 1978; tome I page 106

⁷ Sieur Lefort : Yves Le cercueil ou Le Cerqueux ou Le Cereveil sieur Le Fort natif de Crèvecoeur près Pont l'Evêque. cf "Histoire de l'île de la Grenade en Amérique 1649-1659" Presse de l'université de Montréal 1975. Manuscrit présenté par Jacques Petitjean-Roget.

⁸ Jacques Dyel sieur du Parquet, gouverneur puis seigneur propriétaire de la Martinique.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

qu'il alloit mettre dans la Grenade. Depuis ce temps-là M. Hoüel ne laissa dans cette Isle que vingt-cinq ou trente hommes au plus, seulement pour dire que l'Isle estoit occupée, & de peur que quelques estrangers ne s'en emparassent.

Ce petit nombre donna occasion au mal-heur qui y arriva l'année 1653. Car les Sauvages de la Capsterre de l'Isle de la Dominique ayant fait une entreprise sur l'Isle d'Antigoa, apres y avoir massacré un grand nombre d'Anglois, pillé et brûlé la plupart des maisons: estans retournez par Marigalande victorieux & chargez de butin, le Commandant ne manqua pas de les bien recevoir & de les loger avec beaucoup de franchise jusque dans le Fort: d'où estans partis, apres avoir observé le peu de défiance des nostres, aussi bien que leur petit nombre, ils arriverent dez le mesme jour chez eux.

Mais à peine furent-ils entrez dans leur Isle, que la joye de leur victoire, se changea en pleurs, en cris, & en heurlemens effroyables, parce qu'ils aprirent qu'un canot de la Martinique remply de méchans garnemens, y estoit arrivé pendant leur absence, lesquels avaient non seulement pillé leurs lits de coton ⁹, & pris ce qu'il y avait de meilleur, mais aussi fait mille insolences à leurs filles & à leurs femmes. Ces barbares irrités de cette insulte, & n'estans pas assez forts pour décharger leur rage sur la Martinique, resolurent de se venger sur les habitans de Mariegalande, qu'ils estaient asseurée de surprendre, & de vaincre, à cause de leur petit nombre. Ils y vinrent en effet & sous pretexte de traiter, allerent de case en case & assommerent tous les François à coups de boutou ¹⁰; apres quoy ils mirent le feu au Fort & aux cases, & ce feu fut si grand, qu'il fut apperceu de la Guadeloupe. Comme l'on attendoit des nouvelles de ce qui était arrivé à Mariegalande, les Sauvages de la Basse-terre de la Dominique, vinrent donner advis à M. Hoüel de ce massacre, & protester en mesme temps qu'ils n'y estoient point, & qu'ils estoient prests de se joindre avec les François pour venger cette cruauté sur leurs compatriotes; ce qui fut cause que l'on ne fit la guerre qu'à ceux qui demeuroient à la Capsterre de la Dominique.

M. Hoüel quoy que tres-affligé de cette infortune, ne desista point du dessein qu'il avoit d'habiter cette Isle qu'il regardoit comme le but de ses grands desseins, c'est pourquoy il y envoya promptement M. le Chevalier son frere ¹¹, avec cent hommes, & luy donna l'ordre suivant.

M. le Chevalier Hoüel mon frere, se transportera en l'Isle de Mariegalande avec cent hommes que nous avons commandez pour cet effet, lesquels seront embarquez dans les barques & bateaux necessaires.

Passera par les habitations de Maistre François la Verdure ¹², la Ramée ¹³, & autres qui ont esté massacrez par les Sauvages, & renvoyera à terre le sieur de Blagny ¹⁴ avec vingt fuzeliers, pour voir en quel estat elles sont, faire enterrer les corps qui y seront, & faire amasser les armes & ustencilles qu'ils trouveront, dont sera fait inventaire dans chacune case; & apres que lesdits sieurs de Blagny & autres seront embarquez, s'en ira avec le plus de diligence qu'il pourra à l'entrée des basses avec tout son monde & bateaux: où il fera aussitost travailler sur une pointe de Roche qui fait l'entrée des basses, du costé de la terre, pour abbatre du bois, tant qu'il jugera necessaire, & jusques à la savanne; pour sur ladite pointe

⁹ hamacs

¹⁰ gourdin

¹¹ Robert Hoüel, chevalier de l'ordre de St Jean de Jerusalem, chevalier de Malte, marquis de Sainte Marie dit le chevalier Hoüel, frère de Charles.

¹² François la Verdure: probablement François Roussan dit La Verdure cf "Histoire de l'île de la Grenade en Amérique 1649-1659" op. cité.

¹³ Nicolas Suillard ou Suyllard dit (ou de) La Ramée ou La Ramée Suillard.

¹⁴ Peut-être Jacques Blagny ou Blaigny recensé à la Guadeloupe en 1664 et en 1671.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

faire la maison ou forteresse de pierres selon le plan & dessein que ie luy ay mis entre les mains. Fera aussi faire la closture d'une cour de cent pieds entre la maison & le bord de la Mer.

En cas qu'il renvoye de deça quelque bâtiment, il sortira son équipage jusqu'au nombre de sept ou huit hommes. Sur toutes choses fera faire bonne garde, ne se fiera point aux Sauvages, & ne permettra qu'aucun d'entre-eux, dorme avec les François, sans toutefois leur faire aucun acte d'hostilité ny mauvais traitement. Fait à la Guadeloupe à Sainte Marie, le vingtième d'Octobre 1653. HOUEL, Seigneur & Gouverneur de la Guadeloupe & Mariegalande.

A son arrivé les Sauvages qui s'estoient maintenus dans cette Isle prirent la fuite, & ce Chevalier trouva les corps de ceux qui avoient esté massacrez estendus, & tous pourris sur le sable, les testes cassées à coups de boutous, & séparées de leur corps sur des pieux, qui estoient fichez dans le sable.

On rapporte une chose fort remarquable de la fidelité d'un chien. qui ayant esté present à cét horrible carnage, demeura aupres du corps de son maistre, jusques à ce que les François l'eussent enterré; car il conserva depuis une si estrange aversion contre les Sauvages, qu'il se jettoit furieusement sur ceux qu'il voyoit, jusques-là mesme qu'en estant empesché, il mordoit la terre sur laquelle ils avoient marché, il fut impossible depuis de le faire coucher dans le Fort, mais faisoit la garde à l'entour, pendant la nuit.

Le Chevalier se posta à deux lieuës des premieres habitations, dans un lieu que l'on nomme la pointe des Basses, où il fit travailler avec tant de vigueur & de diligence, qu'avec cent hommes il bastit en moins de 3 mois une forteresse de pierre à quatre grands corps de logis, qui environnoient une cour, avec une demy-lune à l'entrée. Pendant tout ce temps-là il tint toujours la moitié de ses hommes sous les armes; & il n'est pas vray qu'il y avoit un navire à la coste où le monde se retiroit durant la nuit, comme l'écrit le sieur de Rochefort.

Pendant que l'on travailloit au Fort, le Chevalier fit brûler toutes les cases & carbets des Sauvages, pour les empescher d'y revenir; & tout estant achevé, il y laissa le sieur Blagny pour commander la garnison. Plusieurs habitans ayant pris des places autour du Fort, il s'en retourna à la Guadeloupe, & fut depuis considéré comme Lieutenant de M. Hoüel sur la conduite de cette Isle.

Le Chevalier estant de retour, M. Hoüel se disposa à faire la guerre aux Sauvages, & à venger par le fer & par le feu, un si detestable attentat commis en pleine paix. Il envoya pour cet effet le Capitaine du Mé, à la Dominique, avec plusieurs barques & Chaloupes, dans lesquels il mit cent des plus vaillans hommes de son Isle. Dix ou douze Sauvages de la Basse-terre de la Dominique, qu'il avoit obligés en diverses occasions, & qui se disoient hautement ses comperes &: ses bons amys, voulurent estre de la partie; ils servirent de guides à nos François, & se battirent vaillamment contre leurs compatriotes, preferant leur utilité à toutes les alliances de l'amitié & du sang. Il s'y fit plusieurs combats, & les Sauvages témoignèrent autant d'adresse à se bien deffendre, que nos François monstrèrent d'ardeur à les attaquer; en effet, ayant esté attaqué sur une Ance de sable fort spacieuse, ils ne sortirent jamais du bois que six ou sept à la fois pour tirer leurs flêches; & si-tost qu'ils voyoient le feu de l'amorce des fusils, ils se laissoient tomber à terre avant tant de subtilité, que nos François furent obligez de tirer à double coup, les uns pour les obliger de se mettre par terre, & les autres quand ils se relevoient; cela leur réussit comme ils l'avoient pensé, car les Sauvages en ayant veu quatre ou cinq dés-leurs tuez, & plus de vingt blessez, lâcherent le pied, & gagnerent les bois; il n'y eut que quatre François de blessez, mais qu'on eut bien de la peine à guerrir à cause du poison des flêches dont ils avoient esté blessez.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Quelque-temps apres le retour du sieur du Mé, le Chevalier ayant eu advis que les Sauvages de la Dominique, estoient resolus de venir attaquer, & de faire perir pour une seconde fois les François de Mariegalande, il en advertit M. Hoüel son frere, qui y envoya le sieur des Cerisiers ¹⁵ avec seize bons soldats. En arrivant dans cette Isle, on les avertit que les Sauvages estoient déjà descendus à la Basse-terre, ce qui le fit resoudre sur le champ, de passer tout au travers de l'Isle pour les aller combattre; mais avant que d'avoir atteint le bord de la mer, estant encore assez loin dans les bois, il fut investy tout à coup par plus de 300. Sauvages; ces barbares voyant un si petit nombre de François, vinrent à eux tous rians pour les assommer à coups de boutous ; mais des Cerisiers fit faire si à propos sur eux une décharge de mousquetons, qu'il en jetta huit, roides morts sur la place; puis faisant mettre le pistolet à la main à ses gens, il les poursuivit battant jusques dans leurs pirogues, où plusieurs ayant encore esté tuez & blessez, le reste se sauva à la Dominique.

L'on croyoit à la Guadeloupe que les Sauvages apres des pertes si considerables, ne songeroient à rien moins qu'à de nouvelles entreprises sur les François: mais trois mois ne furent pas écoutez, que le Chevalier Hoüel fut adverty par des Sauvages de la Basse-terre de la Dominique, que ceux de la Capsterre ayant veu le peu de François qui estoient dans l'Isle des Saintes, avoient pris jour pour les venir tuer. Il y envoya aussi-tost le sieur de l'Estoile ¹⁶, Lieutenant de la Compagnie avec vingt hommes, qui les attendirent quelques jours inutilement; mais comme ils estoient sur le point de s'en revenir, les Sauvages arriverent en grand nombre, qui furent si vigoureusement attaquez que les nostres, qu'ils furent contrains de laisser trois de leurs morts sur la place, & de se retirer avec quantité de blessez.

Il arriva dans ce combat une chose assez particuliere, c'est qu'un Sauvage ayant esté blessé d'un coup de coûtelas a la jointure de J'épaule, & ayant esté poursuivy en mer par les nôtres dans un canot: bien qu'ils tirassent quantité de coups sur luy, iamais neantmoins ils ne le pûrent blesser, parce qu'il nâgea toûjours entre-deux eaux, & prit toûjours haleine si adroitement, que l'on ne pût prendre le temps de le coucher en joüe, & fit tant, qu'enfin il gagna le haut de la mer, & se sauva dans une Isle voisine, si bien que ceux qui estoient dans le canot furent contrains de l'abandonner.

Cette rude strette épouvanta si fort les Sauvages, qu'ils demeurèrent en repos, & sans faire aucun Traitté de paix, recommencerent peu de temps apres à frequenter la Guadeloupe, & y trafiquer comme auparavant; ce qui ayant esté reconnu par M. Hoüel, sçachant aussi ,le profit que son Isle tiroit de leurs visites, il deffendit aux habitans de leur faire aucun reproche de ce qui s'estoit passé, & les pria de les traiter comme si l'on n'avoit iamais eu aucun differem avec eux.

¹⁵ Charles ou Etienne des Crizieres ou Desceriziers. cf R.P. Capesterre de Guadeloupe.

¹⁶ sieur de l'Estoile. Un Louis de l'Estoile est cité au recensement de Saint-Christophe en 1671.

III Monsieur de Themicour ¹⁷ pourvu du gouvernement de l'Isle de Marigalande, arrive aux Isles, & prend possession de son gouvernement.

Histoire generale des Ant-isles de l'Amerique tome III p 194 à 196 (opus cité)

§. IV.

Monsieur de Themicour fils de Madame de Champigny ¹⁸, qui avoit épousé en premiere nopce Monsieur de Boisseret, lequel avoit acquis des Seigneurs de la premiere Compagnie, les Isles de la Guadeloupe & de Marigalande, fut présenté au Roy le 7. Février 1665. par les Seigneurs de la Compagnie nouvelle, pour estre pourvu du gouvernement de Marigalande. Sa Commission est du dixième du mesme mois, & expédiée en mesme forme que celle des autres Gouverneurs, & il presta le serment de fidelité entre les mains de M. le Chancelier le 20. du mesme mois, & de la mesme année.

Il arriva à la Martinique au mois de May, où il ne fit aucun sejour, se hâtant d'aller à la Guadeloupe, pensant y trouver M. de Tracy ¹⁹; mais l'ayant trouvé party pour le Canada, il fut prendre possession de son gouvernement de Marigalande le huitième de Juin 1665. Sa Commission fut enregistrée, & il receut le serment de fidelité de tous les petits Estats de l'Isle, le mesme jour, en la mesme façon que j'ay dit qu'il fut fait à la Martinique. Il trouva que ce gouvernement avoit esté si fort negligé depuis son départ des Isles, que la garnison n'étoit plus que de dix soldats, & toute la Colonie composée de 500 ames, entre lesquels se trouvoient seulement 150 hommes portant armes.

Ce jeune Gentilhomme fut d'abord receu & consideré à la Guadeloupe par certains Officiers, qui pensoient faire leur Cour à la Compagnie, comme un Seigneur dépossédé, & à ce que ses parens disent, que l'on n'eût pas esté fâché de mécontenter, pour l'obliger à s'en retourner en France. Mais comme il a beaucoup d'esprit, il dissimula tout, & garda une conduite si juste & si modérée, tant à l'égard de ceux qui avoient les interets de la Compagnie entre les mains, qu'envers ses habitans, que l'on n'a entendu aucune plainte de luy : Et l'Isle de Marigalande, nonobstant l'abandon que l'on en a fait, a toujours augmenté depuis qu'il en a esté Gouverneur.

Une curiosité louïable le porta à rechercher tout ce qu'il y avoit dans cette Isle qui la pouvoit rendre recommandable, & pour cet effet il entreprit d'en faire le tour, accompagné de M. de Malassis ²⁰ son frere, & suivy de quelques autres, & de quatre puissans Negres, pour porter leur provision, & de deux Sauvages qui leur servoient de guide, parce qu'il n'y avoit encore aucun chemin fait, sinon dans les lieux, où elle estoit habitée.

Un Gentilhomme de la troupe a écrit une Relation de leur voyage: mais comme elle m'a semblé un peu trop prolix, j'en ay fait un extrait que je mets icy, parce que l'on n'a pas encore fait aucune description de cette Isle.

¹⁷ Jacques de Boisseret sieur de Théméricourt, fils de Jean de Boisseret et Madeleine Hoüel.. Voir la généalogie Boisseret dans le numéro 22 (Décembre 1987) du "bulletin du Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique".

¹⁸ Madeleine Hoüel, sœur de Charles, épouse en premières noces de Jean de Boisseret et en secondes noces de Jean Bochart chevalier seigneur de Champigny.

¹⁹ Alexandre Prouville de Tracy, lieutenant général des Isles d'Amérique.

²⁰ Jean Baptiste de Boisseret, chevalier, seigneur de Malassis

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Ils y remarquerent d'abord plusieurs belles sources d'eau vive, dont l'on croyoit que cette Isle estoit privée, entre lesquelles il y en a une qui sort d'une grotte, dans le fond de laquelle il y a un canal ou riviere souterraine, qui va fort loin dans la terre, dans laquelle il se trouve une merveilleuse quantité de grosses Ecrevisses. Ils y ont aussi trouvé plusieurs rivières & estangs d'eau douce, remplis de poissons, & ont aussi remarqué en divers endroits des grottes merveilleuses, pour leur hauteur, largeur & profondeur, ausquels ils imposèrent les noms, de S. Jean-Baptiste, de la Magdelaine, & quelques autres.

Ils font un cas particulier de deux lieux d'étenduë de Falaises d'une beauté merveilleuse, & d'une si excessive hauteur, qu'ils font trembler ceux qui les regardent d'embas : elles sont escarpées dès le haut jusques au pied, comme si elles avoient esté taillées au marteau, & aussi droites & à plomb, que si elles avoient esté construites avec symétrie ; & ce qui est admirable dans toute cette haute élévation, & cette grande étenduë de deux lieux ; ces Falaises sont remplies d'une infinité de trous aussi proches que dans un Colombier, où il y a une infinité d'oyseaux, que l'on appelle Oyseaux du Tropic, parce qu'ils ne se voyent que dans la Zone torride, lesquels font leur nid dans ces trous, où ils sont fort en seureté. Ils sont blancs comme neige, gros comme des pigeons, ont le bec long, pointu & tout rouge, aussi bien que les patés, & une longue plume, qui leur sert de queue, qui les a fait nommer par les Matelots Festu en cul.

Ces messieurs firent des échelles pour monter aux plus grands arbres, afin de contempler le pays, où ils ne pouvoient pas aller, & ils assurent que tout ce qu'ils ont veu, leur fait croire que bien que cette Isle ne soit pas la plus grande, qu'elle est la plus belle & la meilleure.

Monsieur de Théméricour qui est Gouverneur de cette Isle, & qui en a fait plusieurs fois le tour, en a fait une carte fort exacte: en voicy la copie tirée sur l'Original, qui est tracé de la main de ce Gentilhomme, sur la peau d'une brebis, dont il a luy-mesme fait le parchemin, apres avoir mangé la beste ; en faisant le tour de l'Isle, pour en tirer le plan.

IV LES HABITANTS DE MARIE-GALANTE EN 1665

Avertissement

Nous avons repris l'article de Paul Roussier ²¹ paru dans la Revue Historique des Antilles 1928-1931 N° 1 pp. 35 à 64, rédigé d'après le document original conservé aux ANOM sous la cote 5DPPC/52 (ancienne cote et microfilm G1-498-16).

Nous avons conservé l'intégralité du texte en conservant les notes de Paul Roussier numérotées par page sous la forme (1).

Ces notes font l'objet d'un appel de note en exposant, numérotées en continu.

Les autres notes sont de notre fait.

Cet article peu connu du grand public méritait d'être mis à nouveau à disposition des chercheurs et en particulier des généalogistes car il donne des renseignements très détaillés sur les habitants de Marie-Galante, renseignements que l'on ne retrouve que très difficilement.

Nous avons repris le document original pour confronter les renseignements donnés dans l'article à ceux figurant dans l'original. Nous avons ainsi pu relever quelques différences de lecture que nous signalons en note sous la forme doc :

Nous avons aussi cherché à localiser les lieux d'origine, ce que nous signalons en note. Pour cela nous avons utilisé le code INSEE des communes.

Lorsque nous n'avons pas pu localiser la commune nous le signalons par :

pas en nn où nn est un n° de département. Nous serons toujours heureux d'avoir des compléments ou des corrections.

²¹ Malgré nos recherches nous n'avons pas pu entrer en relation avec les héritiers et les ayant-droit de l'auteur pour leur demander l'autorisation de publication. Dans le cas où des héritiers ou des ayant-droit se manifesteraient nous nous engageons à accéder immédiatement à leurs demandes.

LES HABITANTS DE MARIE-GALANTE EN 1665

Pourvu du gouvernement de l'île de Marie-Galante par une commission du 10 février 1665 et ayant prêté serment en cette qualité le 20 du même mois entre les mains du chancelier de France, Jacques de Boisseret, seigneur de Téméricourt, s'embarqua aussitôt et, après avoir seulement touché à la Martinique et à la Guadeloupe, s'en vint prendre possession de son gouvernement le 8 juin.

Malgré sa jeunesse, il n'avait encore que 23 ans, ce jeune gentilhomme, natif de Paris, n'en était pas à son premier voyage aux îles d'Amérique. Six ans plus tôt, à la fin de juillet 1659, il était déjà passé à Marie-Galante avec le chevalier Houel son oncle, et son frère d'Herblay, avant d'aller revendiquer les armes à la main contre son autre oncle, Houel, les droits hérités de son père, Boisseret, sur la Guadeloupe et les petites îles en dépendant. Au partage qui avait eu lieu alors, Marie-Galante avait été son lot, et en qualité de gouverneur propriétaire, il avait participé au traité d'alliance offensive et défensive contre les Caraïbes, conclu entre les gouverneurs des îles françaises et anglaises en 1660.

Puis les discussions entre Houel et ses neveux reprenant et ayant atteint une acuité de plus en plus grande, tous avaient été renvoyés en France en 1664, par M. de Tracy que le Roi avait chargé de remettre l'ordre aux Antilles.

En arrivant à Paris, il avait appris que sa mère, devenue par son second mariage Mme de Champigny, avait vendu tous ses droits sur la Guadeloupe et dépendances à la Compagnie des Indes Occidentales nouvellement créée par Colbert.

Il revenait donc à Marie-Galante, non plus en gouverneur propriétaire, mais en gouverneur au nom de la Compagnie des Indes. Tout d'abord, raconte le P. du Tertre, Téméricourt fut reçu et considéré à la Guadeloupe par certains officiers, qui pensaient faire ainsi leur cour à la Compagnie, comme un seigneur dépossédé et que l'on n'eût pas été fâché de mécontenter pour l'obliger à repasser en France. Mais il avait de l'esprit, il dissimula tout et garda une conduite si juste et si modérée, tant à l'égard de ceux qui représentaient la Compagnie qu'envers les habitants, qu'il sut ne mécontenter personne.

Qu'il se soit intéressé très activement au développement de Marie-Galante, nous le savons par le P. du Tertre qui écrivait en 1670, cinq ans seulement plus tard, que l'île avait toujours augmenté depuis que Téméricourt en était gouverneur, et aussi par un mémoire remis par celui-ci en 1698 à Pontchartrain en son nom et en ceux des « pauvres habitants de Marie-Galante ». Il offre alors, soit de racheter l'île en restituant le double de la somme versée en 1664 à la dame de Champigny sa mère, soit d'accepter la charge de gouverneur sans aucun appointement, afin de pouvoir remettre en peu d'années et sans aucune dépense cette colonie en meilleur état qu'elle n'était auparavant.

« Les terres plates y sont très fertiles en cannes de sucre, dit-il, les coteaux en vivres et en cotons, et les terres qui sont au vent se sont trouvées si heureuses pour la culture de l'indigo que les petits habitants ont mieux aimé être tous les jours exposés à l'insulte des Anglais que d'abandonner un lieu qui leur était d'une ressource continuelle et qui les dédommageait du pillage qu'ils ont souffert plusieurs fois. Il y a des faits incontestables qui prouvent la bonté du terroir et les avantages naturels de Marie-Galante. En l'année 1676 elle fut entièrement pillée par les Hollandais qui en enlevèrent les moulins, les chaudières et les esclaves; Une partie même des habitants ou religionnaires ou perfides suivirent volontairement le vainqueur à Tabago. Cependant, elle se rétablit elle-même au milieu de la guerre en sorte que trois années après elle était aussi peuplée et aussi florissante que jamais. On peut ajouter à tout cela la douceur de son air qui n'a jamais été infecté des maladies pestilentielles qui affligent les autres colonies et la facilité d'y vivre par la chasse et la pêche qui y sont abondantes. »

En 1665, dès son arrivée, il voulut, par une curiosité louable, rechercher tout ce qu'il y avait dans cette île qui la pouvait rendre recommandable et il entreprit d'en faire le tour

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

accompagné de son frère M. de Malassis. Quelques gens de sa maison les suivirent, quatre puissants nègres portaient leurs provisions et deux sauvages leur servaient de guides, dit le P. du Tertre, « par ce qu'il n'y avait encore aucun chemin fait sinon dans les lieux où l'île était habitée ».

Malgré les combats dont elle avait déjà plusieurs fois été le théâtre et les divers essais de colonisation tentés depuis une trentaine d'années, Marie-Galante était mal connue. Les explorateurs remarquèrent d'abord plusieurs belles sources d'eau vive, dont on croyait l'île privée. L'une d'elles sortait d'une grotte au fond de laquelle une rivière souterraine allant fort loin dans la terre contenait une merveilleuse quantité de grosses écrevisses. Des rivières et des étangs d'eau douce remplis de poissons, des grottes merveilleuses pour leur hauteur, leur largeur et leur profondeur furent découvertes et reçurent des noms comme Saint-Jean Baptiste et la Madeleine. Ils firent un cas particulier de deux lieues d'étendue de falaises d'une beauté merveilleuse et d'une si excessive hauteur qu'elles font trembler ceux qui les regardent d'en bas; escarpées dès le haut jusque au pied comme si elles avaient été taillées au marteau et aussi droites et à plomb que si elles avaient été construites avec symétrie, elles étaient en outre sur toute leur hauteur et leur étendue, remplies d'une infinité de trous aussi proches les uns des autres que ceux d'un colombier, dans lesquels faisaient leurs nids d'innombrables oiseaux des tropiques, blancs comme neige, gros comme des pigeons, à bec long, pointu et tout rouge comme leurs pattes, avec une queue comme une longue plume, ce qui leur avait fait donner par les matelots le nom de « Festu en cul ».

Un des compagnons du jeune gouverneur avait écrit, paraît-il, une relation de ce voyage : malheureusement le P. du Tertre la jugeant trop prolixe en fit le simple extrait que nous venons de résumer; le voyage de ces jeunes gens dut être gai et nous regrettons de n'en point connaître les épisodes.

Ils faisaient des échelles pour grimper aux plus grans arbres afin de contempler l'intérieur du pays où ils ne pouvaient pas aller; tout ce qu'ils virent leur fit croire que s'il existait par les mers d'autres îles plus grandes, on n'en pouvait trouver plus belle ni meilleure. Un jour ils rencontrèrent un arbre plein d'eau; le même soir sans doute, ils tendirent leurs hamacs non loin de là, entre les arbres auxquels ils laissèrent le nom d' « Arbres au repos ». Les cases où ils avaient été bien accueillis la veille furent appelées « Bons Hôtes ». Les hautes falaises qui leur parurent si belles devinrent les « Hautes falaises Malassis » et M. d'Herblay, le frère aîné du nouveau gouverneur, donna son nom à une plaine et à un étang : il y eut une « savane de Boisseret » et un « cap Téméricourt ». Car nous avons une carte de Marie-Galante datant de ce voyage d'exploration, carte fort exacte, dit le P. du Tertre qui l'a reproduite dans son *Histoire des Antilles*. L'original avait été tracé par Téméricourt « de sa propre main sur la peau d'une brebis dont il avait lui-même fait le parchemin après avoir mangé la bête en faisant le tour de l'île ».

Cette carte ne donne pas aux différents points de la côte qu'elle indique les noms que ceux-ci ont porté dans la suite. La comparaison avec des cartes postérieures notamment avec une carte de 1724 permet de placer au Cap de Fer le quartier du Vieux Fort; entre la Petite Anse et le Cap Téméricourt auprès du cap du Fort, c'est la Basse Terre avec son église déjà desservie par les Carmes et auprès du Cap du Passage s'élèvera quelques années plus tard l'église Sainte Anne.

Il semble que Téméricourt ait voulu marquer les limites des propriétés de chacun, mais il ne donne les noms que de quelques-uns des propriétaires, Surmont, Ricord, Nolier, Liesse, Lambert, etc.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

En faisant le tour de son île, le gouverneur avait pu voir tous les habitants. Dès la fin de l'année 1665 ou au début de 1666, il en établit la liste. C'est le premier dénombrement que nous ayons de la population de Marie-Galante. Ce document est précieux parce que s'il n'indique pas comme les recensements postérieurs la quantité d'animaux, de terres défrichées, etc., il donne, par contre, les noms et prénoms de chaque habitant, son lieu d'origine, son âge et la date de son arrivée dans l'île.

La population comprenait alors 507 âmes (1)²², dont 245 hommes, 85 femmes et enfants, et 177 nègres ou négresses de tout âge. Les habitations ou cases étaient au nombre de 60 réparties en 6 quartiers :

	Cases	Femmes et Hommes	enfants	Nègres	Armes
Le Fort	16	43	17	27	46
Les Basses	28	53	37	17	50
La Pirogue	7	23	12	69	34
La Savane (2) ²³	6	44	8	59	36
La Grande Anse	11	29	11	45	25
Le Vieux Fort	3	4	»	»	3

En outre, les magasins de la Compagnie abritaient 18 employés et ouvriers; et le gouverneur, le lieutenant, leurs domestiques, et la garnison formaient un groupe de 31 personnes, logées vraisemblablement dans le fort.

La maison du jeune gouverneur comprenait onze familiers et domestiques, tous jeunes comme leur maître; le plus vieux, l'aumônier Messire Hector Duchemin, était âgé de 33 ans et le secrétaire Guillaume Lebay avait 31 ans. Le plus jeune, âgé de 14 ans, était Pierre Mouchin, natif de La Flèche, frère de l'écuyer de cuisine.

Le lieutenant, Gabriel Foliot, écuyer, sieur des Roses, avait été chargé en 1664, par M. de Tracy de défendre Marie Galante et de remplacer dans le commandement de l'île le sieur de Bourgneuf; Tracy avait une bonne opinion des talents du Sr des Roses dont il disait, rapporette P. Du Tertre, que c'était « un soldat à laisser dans un poste où personne ne veut demeurer et qu'il le défendra fort bien ».

Dans la population civile, le clergé était représenté par un religieux carme, le R. P. Pierre Ignace. On voit un notaire, quatre chirurgiens, un receveur, quatre tailleurs d'habits, un arquebusier et un maître d'armes, un tonnelier, un scieur de long, un maréchal, un maçon et quatre charpentiers; les habitants dont la profession n'est pas désignée, étaient sans doute des cultivateurs : seize. engagés et huit commandeurs sont encore comptés parmi la population blanche en état de porter les armes. Le nombre des nègres, négresses, négrittes de tout âge s'élève à 217.

Les doyens étaient un nommé Noël Grenier, natif de la Suisse, âgé de 80 ans, arrivé dans l'île en 1658 et la négresse Maria, dite aussi du même âge; tous deux habitaient le quartier de la Savane.

Les dates indiquant les années où chacun de ces blancs était arrivé dans l'île, permettent de voir, aucune arrivée n'était antérieure à l'année 1654²⁴, que la population s'était entièrement renouvelée depuis le grand massacre des premiers habitants par les Caraïbes en 1653. Nous avons donc ici les noms et les lieux d'origine, des premiers habitants ayant fait souche à Marie Galante, un certain nombre d'enfants sont dits y être nés; d'où venaient-ils ? Le lieu d'origine

²² (1), On peut ici constater la sureté des informations du Père du Tertre qui dit justement qu'à l'arrivée de Téméricourt la colonie était composée de 500 âmes.

²³ (2) Dans ce quartier se trouvait la sucrerie de Téméricourt.

²⁴ Notons que le 15/02/1719 est inhumé à Terre de Bas des Saintes Toussaint Melse qui est dit "premier créole de Marie-Galante" or au recensement de la Guadeloupe en 1664 il est âgé de 10 ans.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

de quelques-uns n'est pas ou est insuffisamment désigné, quelques autres viennent de la Guadeloupe ou de Saint Christophe. A part le Suisse Noël Grenier que nous avons déjà cité, et un hollandais, Jean Corneille, employé aux magasins de la Compagnie, tous viennent de France. Les Normands dominant, ils sont 88 ; puis viennent les Bretons, 30 ; les Angevins et Tourangeaux, 23 ; les Saintongeais et Angoumois, 20; les Parisiens et natifs de la région parisienne, 18. On trouve aussi 8 Picards, 7 Poitevins, 6 Champenois, 4 Beaucerons, 2 Bourbonnais, 2 Berrichons. Orléans, le Mans, Bordeaux, la Provence, l'Auvergne, le Languedoc et la Lorraine sont représentés chacun par une unité (1)²⁵. Parmi les propriétaires de cases on en compte 33, c'est-à-dire plus de la moitié, qui sont célibataires ou veufs.

²⁵ (1) Nous n'avons compté que les lieux d'origine des hommes.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Contrôle des habitants de l'Isle de Marie Galante tant des hommes portant armes, femmes, enfants, engagés qu'esclaves et les armes à feu qui sont en icelle, 1665 et 1666.

Premièrement. Dans le fort, deux pièces de canon de fonte, quatre de fer, trente-cinq mousquetons, douze mousquets, un pétart, quarante picques, vingt-quatre grenades, cent boulets de canon et cent cinquante livres de poudre.

Année
qu'ils sont
en l'Isle.

1665. - Jacques de Boisseret chevalier, seigneur de Temericourt, Gouverneur, natif de Paris, âgé de 23 ans.

SA MAISON.

1665. - Messire Hector Duchemin prestre aumonier, natif de la paroisse du Mesnil-Buc en Normandie ²⁶, âgé de 33 ans.

1665. - Michel Danglos, écuyer, sieur de Guizancourt, gentilhomme, natif de la Haye, paroisse de Fraucourt ²⁷ en Picardie, âgé de 15 ans.

1665. - Gilles Dauville, Maître d'Hostel, natif de Morsalline ²⁸ en Normandie, âgé de 23.

1665. - Jean Vavasseur, homme de chambre, natif de Mortagne en Perche ²⁹, âgé de 21.

1664. - Guillaume Lebay ³⁰, secrétaire, natif de Rouen, âgé de 31.

1665. - Louis Mouchin, écuyer de cuizine, natif de la Flèche ³¹, âgé de 22.

1664. - Gabriel Lelong, cuisinier, natif de Triel sur Sène ³², âgé de 21.

1665. - François Delabolle, natif de Paris, âgé de 20.

1664. - François de Cormanville, chasseur, natif de Vanne ³³, âgé de 24.

1665. - Charles de Léanville, natif de Honfleur ³⁴, âgé de 17.

1665. - Pierre Mouchin, natif de la Flèche ³⁵, âgé de 14.

²⁶ Mesnil Bas (Le) voir Mesnil-Durdent (Le) (76)

²⁷ Fraucourt (60)

²⁸ pas en 14, 27 ni 76

²⁹ Orne

³⁰ doc : Le Gay

³¹ Sarthe (72)

³² Triel-sur-Seine (78)

³³ Vannes, Morbihan (56) ?

³⁴ Calvados (14)

³⁵ Sarthe (72)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

GARNISON.

1665. - François Thieulin, sergent, natif de Rouen, âgé de 37.
1665. - Denis Duserre, caporal, natif de Chinon, âgé de 37.
1665. - François Delaporte, soldat, natif de Rouen, âgé de 36.
1665. - Jean Fredin, soldat, natif de Rouen, âgé de 43.
1665. - Jean Baptiste Mauconduit, soldat, natif de Rouen, âgé de 20.
1665. - Philippe Barbé, soldat, natif de Rouen, âgé de 20.
1665. - Izacq Levillain, soldat, natif d'Alençon ³⁶, âgé de 21.
1665. - Barthelemy Cavé, soldat, de la ville de Rouen, 21.
1665. - François Legrand, soldat, natif de Verneuil-sur-Oyse en Picardie ³⁷, âgé de 22.
1665. - Jean Foubert, soldat, natif de Rouen, âgé de 26.
1664. - César Blanchard, soldat, natif de Tours, âgé de 25.
1664. - Jacques Cottard, soldat, natif de Tours, âgé de 27.
1665. - Pierre Grouin, chirurgien, natif de Paris, âgé de 23.
1664. - Adrien Michel, tambour, natif de St-Omer ³⁸, âgé de 21.

LA MAISON DE MONSIEUR DES ROZES, LIEUTENANT.

1664. - Gabriel Foliot, écuyer, sieur des Rozes, natif du Mont Saint Martin ³⁹, âgé de 40 ⁴⁰.
1664. - Nicolas Gourlez, natif de Soissons ⁴¹ âgé de 21.
1664. - Jean Lebras ⁴², natif de Nantua ⁴³ âgé de 22.
1664. - Louis Desmarez, natif de Paris, âgé de 20.
1664. - Pierre Leblan, natif de Champigny près de Reims ⁴⁴, âgé de 24.

QUARTIER DU FORT.

CAZE DE JULLIEN BELEBON : 3 armes à feu.

1655. - Jullien Belebbon, natif du bourcq de Sueran en Bretagne ⁴⁵, âgé de 48.
Nicolle Feuillolet ⁴⁶, sa femme native de Nantes, âgée de 32.
Jean Belebbon leur fils, natif de Nantes, âgé de 17.
Anthoyne Belebbon fils, natif de Nantes, âgé de 10.
Francisque, nègre, âgé de 40.
Anthoyne, nègre, âgé de 22.
Renotto ⁴⁷ petite négresse, âgée de 13.

CAZE DE JEAN DAUSSIN, 3 armes à feu.

1659. - Jean Daussin, natif de la paroisse du Pont-Levesque ⁴⁸, âgé de 45.
Louise Lalangane, sa femme, négresse d'Angolle, âgée de 40.
Jean Daussin, leur fils mulâtre, natif de la Guadeloupe ⁴⁹, âgé de 14.
François, nègre, âgé de 26.

³⁶ Orne

³⁷ Verneuil-en-Halatte, Oise (60) ?

³⁸ 14, 44, 60, 62 ?

³⁹ Les Monts de Saint Martin, commune de St Martin aux Chartrains, circonscription de Pont l'Evêque, Calvados (14) ou Mont Saint Martin (08) ?

⁴⁰ doc : 30

⁴¹ 02 ?

⁴² doc : Legras

⁴³ doc : Nantes

⁴⁴ Marne (51) ?

⁴⁵ lieu non localisé.

⁴⁶ doc : Feuillolet

⁴⁷ doc : Renotte

⁴⁸ Calvados (14).

⁴⁹ doc : Gardeloupe

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Catherine, négresse sa femme, âgée de 32.
Jean, petit nègre, leur fils, âgé de 7.
Martin, nègre, frère, âgé de 4.
Magdelayne, petite négresse, âgée de 2.

CAZE DE TOUSSAINT DELAPORTE, 3 armes à feu.

1655. - Toussaint Delaporte, natif de la paroisse de Mouseaux en Bourbonnois ⁵⁰, âgé de 65.
Catherine Grellet, sa femme natifve du Mesnil en Champagne ⁵¹, âgée de 40.
Jean Delaporte, leur fils, natif de la ville de Paris, âgé de 21.
1664. - Georges Pitau, engagé, natif de la paroisse de St-Georges de Beaumont ⁵² en Saintonge ⁵³, âgé de 22.
1664. - Christophle ⁵⁴ Fontenay, tailleur, natif de Chasteauneuf en Beausse ⁵⁵, âgé de 24.

CAZE DE FRANÇOIS FREULET, une arme à feu.

1655. - François Freulet, natif de la paroisse de St-Martin aubaneaux, pays de Caux ⁵⁶, âgé de 26.
Claude Delaporte, sa femme, natifve de la Guadeloupe⁵⁷, âgée de 14.
1665. - Jacques Duval, natif de Dieppe, âgé de 55.

CAZE DE JEAN DUVAL, dict La Fortune, une arme à feu.

1658. - Jean Duval ⁵⁸, natif de Montreuil en Caux ⁵⁹, âgé de 50.
Françoise Jutard, sa femme, natifve des Sables d'Hollonnes ⁶⁰, âgée de 45.
Jean Duval, leur fils, natif de la Guadeloupe ⁶¹, âgé de 13.
Michel Duval, fils, natif de Marie Galante ⁶², âgé de 4.
Françoise Duval, leur fille, natifve de la Guadeloupe, âgée de 14.
Anne Duval, fille, natifve de Marie Galante, âgé de 5.
1664. - Pierre Rioud, tailleur, natif de la paroisse de St Mathieu de la Terre au Duc à Quimper ⁶³ Corantin en Basse Bretagne ⁶⁴, avec son fusil, âgé de 45 ⁶⁵.
1655. - Jean Thibaut, tailleur, natif de Paris, âgé de 30.

⁵⁰ lieu non localisé.

⁵¹ lieu non localisé.

⁵² doc : Beaunom

⁵³ lieu non localisé.

⁵⁴ doc : Christophle

⁵⁵ lieu non localisé.

⁵⁶ Saint Martin aux Buneaux, arrondissement d'Yvetot (76) ?

⁵⁷ doc : Gardeloupe

⁵⁸ ! L'Espérance

⁵⁹ Montreuil en Caux, arrondissement de Dieppe (76) ?

⁶⁰ Les Sables d'Ollone, Vendée (85) ?

⁶¹ doc : Gardeloupe

⁶² doc : Galande

⁶³ doc : Quimper

⁶⁴ Finistère (29) ?

⁶⁵ doc : 46

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CASE DE NICOLAS MARCADEL, 5 armes à feu

1654. - Nicolas Marcadel ⁶⁶, natif de la paroisse de Cherence en Perche ⁶⁷, âgé de 30.

1664. - Louis Laforest, natif de la paroisse de Lespine, évêché d'Avranches ⁶⁸, âgé de 29.

1664. - André Lebreton, engagé, natif de Saint-Louis ⁶⁹, évêché de Luçon, en Poitou ⁷⁰, âgé de 26.

CAZE DE PIERRE DUVERGER, deux armes à feu.

1664. - Pierre Duverger, natif de la ville de Chinon ⁷¹, âgé de 23.

1664. - Charles Fillastrau, natif de Chinon ⁷², âgé de 22.

1663. - Pierre André, natif de la ville de Falaize ⁷³, âgé de 40.

1663. - Jean André, frère, âgé de 26.

CAZE DE Mr ANTHOINE LUCE, notaire, 5 armes

1657. - Anthoine Luce, natif de Rains en Champagne ⁷⁴, âgé de 30.

1660. - Martin Plau, commandeur, natif de la paroisse du Plessis en Bretagne, âgé de 30.

1663. - Pierre Thibaut, sucrier, natif de la paroisse Meunière, archevêché de Rouen ⁷⁵, âgé de 36.

1664. - Roc Petit, natif de Miaux en Brie ⁷⁶, âgé de 26.

1660. - François Greutter ⁷⁷, natif de la Guadeloupe, âgé de 13.

Boussia, nègre, âgé de 35.

Finette, négresse, sa femme, âgée de 40 ans.

Michel, nègre, âgé de 30.

Marie, négresse, sa femme, âgée de 30.

Pierre, nègre, âgé de 40.

Marie, sa femme, âgée de 36.

Pierre, nègre, âgé de 18.

Catherine, négresse, sa femme, âgée de 18.

Joseph, nègre, âgé de 20.

Isabelle, négresse, sa femme, âgée de 20.

Jacob, petit nègre, âgé de 9.

1661. - CAZE DE JEAN LOYZEAU, arquebusier, natif de Tours en Touraine, âgé de 30.

⁶⁶ doc : Marcadet

⁶⁷ lieu non localisé.

⁶⁸ Nombreux hameaux de ce nom dans le Calvados (14)

⁶⁹ doc : Saint Cler Louis

⁷⁰ lieu non localisé.

⁷¹ 37

⁷² 37

⁷³ Falaise, Calvados (14) ?

⁷⁴ Reims, Marne (51) ?

⁷⁵ Mesnières, arrondissement de Neufchâtel (76) ?

⁷⁶ Meaux, Seine et Marne (77) ?

⁷⁷ doc : Greullet

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DU Sr NICOLAS ⁷⁸ LUCE, six armes à feu.

1664. - Nicolas Luce, natif de Reins en Champagne ⁷⁹, âgé de 40.

Marie Guillebert, sa femme, natifve de Dieppe, âgée de 22.

Nicolas Luce, leur fils, natif de la Guadeloupe ⁸⁰, âgé de 4.

Marie Luce, leur fille, natifve de la Guadeloupe ⁸¹, âgée de 10.

Marie-Anne, natfve de Marie Galante, âgée de 1 mois.

1658. - Pierre Hacbecq, natif de St Pierre des Vieux, près de Paris ⁸², âgé de 46.

Françoise, négresse, âgée de 12.

Léonnor, négresse, âgée de 10.

CAZE DE JULIEN JUEL, natif de la paroisse de Rieux en Bretagne ⁸³, âgé de 40.

1661. - Julien Juel, son fils, natif de la Guadeloupe ⁸⁴, âgé de 12.

Anne, négresse, âgée de 30.

Benoist, petit nègre, âgé de 2.

CAZE DE JEAN MERAN, 5 armes à feu.

1658. - Jean Meran, natif de Nantes, âgé de 41.

Marguerite Rigault, native de Torchy en Caux ⁸⁵, âgée de 50.

Marie, négresse, âgée de 30.

Nouel, mulastre, âgé de 4.

Marie, mullatresse, âgée de 3.

1665. - Guillaume Duchesne, natif de Pandepuis ⁸⁶, âgé de 30.

CAZE DE ANTHOYNE BIDAU, deux armes à feu.

1661. - Anthoyne Bidau, tailleur de pierre, natif de Paris, âgé de 27.

Françoise Meran, sa femme, natifve de Paris, âgée de 15.

CAZE DE JACQUES LEGRIS, une arme à feu.

1662. - Jacques Legris, natif de la paroisse du Teuil, vicomté d'Auge ⁸⁷, âgé de 32.

Marie Dubocq, sa femme, natifve de la paroisse de St Léger du Gennetay en Rommois ⁸⁸, âgée de 25.

1657. - NOUEL FEBVRIER (3 armes à feu), natif de la paroisse de Néauville en Auge ⁸⁹, âgé de 36.

CAZE DE GERMAIN BOULLONGNE, une arme à feu

1658. - Germain Boulongne, natif de la paroisse Dandelier ⁹⁰, archevesché de Paris, âgé de 35

Magdelaine Sergeant, sa femme, natifve de Rouen, âgée de 30.

⁷⁸ doc : Nicollas

⁷⁹ Reims, Marne (51) ?

⁸⁰ doc : Gardeloupe

⁸¹ doc : Gardeloupe

⁸² lieu non localisé.

⁸³ Morbihan (56)

⁸⁴ doc : Gardeloupe

⁸⁵ Torcy le Grand ou Torcy le Petit, arrondissement de Dieppe (76)

⁸⁶ Pennedepie, Calvados ?

⁸⁷ Chaise Dieu du Theil, Eure (27). Nombreux hameaux dans le Calvados.

⁸⁸ St Leger du Gennetey, Eure (27)

⁸⁹ Neuville (14) ? Huppain ? Neuville commune de Vire ? + nombreux hameaux. voir aussi en 27

⁹⁰ doc : Dandelis (= Les Andelys (76) ? pas en 27

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DE GUILLAUME LHUILLIER, 5 armes à feu.

1660. - Guillaume Lhuillier, natif de la paroisse de Houquetot ⁹¹, proche du Havre, âgé de 50.

Marie Caron, sa femme, natifve de Parfondeval ⁹², proche de Dieppe, âgée de 50.

1658. - Jean Osger, natif de la paroisse de Plouer ⁹³, [évêché] de St Malo ⁹⁴, âgé de 30.

1662. - Claude Bonar ⁹⁵, engagé, natif de Bourges en Berry, âgé de 26.

Marie Lambert, orpheline, natifve de la Guadeloupe ⁹⁶, âgée de 6 ⁹⁷.

1657. - Pierre Harel, natif de la paroisse de Resville ⁹⁸, viconté d'Auge, âgé de 30.

1664. - Claude Louver ⁹⁹, natif de Ableville ¹⁰⁰ en Picardie, âgé de 25.

QUARTIER DES BASSES.

CAZE DE ALLAIN TREVIAN, 2 armes à feu.

1657. - Alain ¹⁰¹ Trevian, natif de la paroisse de Martire ¹⁰², évesché de Léon, âgé de 30.

CAZE DE PIERRE RIDEL, 4 fuzils.

1658. - Pierre Ridel, natif de la paroisse de SI Grégoire de Viane ¹⁰³, archevesché de Rouen, âgé de 28.

1658. - Jacques Martin, natif de la paroisse de St Jean dologne ¹⁰⁴, âgé de 30 ans.

CAZE DE JEAN BERNIER, un fusil.

1657. - Jean Bernier, natif de Chastel Signon ¹⁰⁵, évesché de Nevers, âgé de 32.

Louise Vadelorge, sa femme, natifve de la Guadeloupe, âgée de 24.

1660. - Adrienne GruJet, orpheline, de la Guadeloupe, âgée de 12.

⁹¹ Houquetot arrondissement du Havre (76)

⁹² Parfondeval (76). St Pierre des Jonquières ou Jonquières

⁹³ Plouer sur Rance (22)

⁹⁴ doc : St Malo en Bretagne

⁹⁵ doc : Genaz

⁹⁶ doc : Gardeloupe

⁹⁷ voir aussi Marie Lambert 4 ans case de Baptiste Le Mesle page suivante.

⁹⁸ = La Trinité de Réville (27) ? Réville hameau de la commune de St Pierre du Mart (14)

⁹⁹ doc : Louvet

¹⁰⁰ Abbeville (80) ?

¹⁰¹ doc : Allain

¹⁰² La Martyre (29) ?

¹⁰³ doc : Vieffe. St Grégoire du Vievre (27) ?

¹⁰⁴ = Château d'Olonne (85) ?

¹⁰⁵ = Château Chinon (58) ?

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DE LAURENS LE REVERS, sergent, 4 fusils.

1660. - Laurens Le Revers, natif de la ville de Rouen, âgé de 40.

Margueritte Margusson, sa femme, natifve de St Martin, ville de Metz, âgée de 37.

Laurens Le Revers, leur fils, natif de la Guadeloupe, âgé de 13 ¹⁰⁶.

Daniel Le Revers, fils, natif de la Guadeloupe, âgé de 8.

Pamphile Nicolas Le Revers, fils, de Marie- Galante, âgé de 3.

Marthe Le Revers, leur fille, natifve de la Guadeloupe, 6 ans.

Françoise, leur fille, natifve de Marie Galante, âgée de 1 mois.

Anne, leur négresse, âgée de 40.

1665 ¹⁰⁷. - Jean Bourdon, natif de la paroisse d'Espouville ¹⁰⁸, esvesché de Rouen, âgé de 37.

Margueritte Charles sa femme, natifve de la Guadeloupe, âgée de 16 ¹⁰⁹.

Charles Bourdon, leur fils, natif de Marie Galante, 1 an.

1660. - Jean Hogerau, natif de la paroisse de St André ¹¹⁰, évesché de Chartres en Beausse, âgée de 31.

1658. - André Leveron ¹¹¹, natif de St Martin de Ray ¹¹², âgé de 30.

1659. - CAZE DE BAPTISTE LE MESLE, 2 armes à feu.

Baptiste Le Mesle, natif du Havre de Grâce, âgé de 40.

Jeanne Cousin ¹¹³, sa femme, natifve de Dieppe, âgée de 45.

Louis Le Mesle, leur fils, natif de St Christophe, âgé de 15.

Mathurin ¹¹⁴ Le Mesle, fils, natif de la Guadeloupe, âgée de 12.

Anne Lambert, fille, natifve de la Guadeloupe, âgée de 13.

Jacques Lambert, fils, natif de la Guadeloupe, âgé de 12.

Louise Lambert, fille, natifve de la Guadeloupe, âgée de 8.

Marie Lambert ¹¹⁵, fille, natifve de la Guadeloupe, âgée de 4.

Françoise Lambert, fille, natifve de la Guadeloupe, âgée de 1 an.

Mathesse, nègre, âgé de 40.

CAZE DE NICOLLAS DUBOC, caporal, un fuzil.

1659. - Nicollas Duboc, natif de Caudebecque ¹¹⁶ de Lorché ¹¹⁷, évesché de Rouen, âgé de 43.

Laurence Colette ¹¹⁸, sa femme, natifve de la paroisse du bourg de Paramé, évesché de St Malo, âgée de 27.

Françoise Dubocq, leur fille ¹¹⁹, (sic), natifve de la Guadeloupe, 6 ans.

Anthoine Dubocq, leur fils, natif de Marie Galante, âgé de 4.

¹⁰⁶ b 01/09/1652 Capesterre (Guadeloupe). voir 3058

¹⁰⁷ doc : 1656

¹⁰⁸ doc : Espouvil. Epouville (76) ?

¹⁰⁹ b 01/01/1649 Capesterre de Guadeloupe

¹¹⁰ St André de l'Eure (27) ?

¹¹¹ doc : Teveron

¹¹² St Martin de Ré (17) ?

¹¹³ ax Jacques Lambert. cf 5872

¹¹⁴ doc Matheurin

¹¹⁵ voir page précédente case de Guillaume Lhuillier : Marie Lambert âgée de 6

¹¹⁶ doc : Caudebeque

¹¹⁷ Caudebec en Caux ou Caudebec lez Elbeuf (76) ?

¹¹⁸ doc : Collette

¹¹⁹ doc : fils

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DE JEAN DUCHEMIN, 4 armes à feu.

Jean Duchemin, natif de Beuveron ¹²⁰ en Auge, âgé de 40 ans.

Françoise le Mounier ¹²¹, sa femme native de St Christophe, âgée de 30.

Catherine Duchemin, leur fille, native de St Christophe, âgée de 12.

1656. - Pierre Gilles, natif de Grandcamp ¹²², près de Dieppe, âgé de 28.

Calherine, négresse, âgée de 32.

Françoise, sa fille, âgée de 3.

Catherine, sa fille, âgée de 2 ans.

CAZE DE PIERRE IZABELLE, 3 fuzils.

1657. - Pierre Izabelle, natif de la ville de Caen, âgé de 32.

François Anna, natif du Brésil, âgé de 21.

1660. - Claude Lafond, natif de Bourges, âgé de 30.

Mathesse, nègre, âgé de 14.

CAZE DE JACQUES LE NOIR, un fuzil.

1658. - Jacques le Noir, né de la paroisse du Vaux de Lahaye ¹²³, archevesché de Rouen, âgé de 30.

Adrienne Levilain, sa femme, native de la Ville de Dieppe, âgée de 19.

1660. - Jacques Lefébure, Mre d'armes, natif de Caen, âgé de 67.

CAZE DE ANTOYNE MARTEL, un fusil.

1658. - Anthoyne Martel, natif du Hâvre de Grâce, âgé de 31.

CAZE DE JEAN JOSMET, trois fuzils.

1659. - Jean Josmet, natif de la ville de Poitiers ¹²⁴, âgé de 37.

Catherine Gautmau, sa femme, native de Valenciennes ¹²⁵, âgée de 35.

Jean Josmet, leur fils, âgé de 2 ans, natif de Marie Galante.

Jacques Josmet, fils, natif de Marie Galante, âgé de 6 mois.

1658. - CAZE DE PIERRE DORION, natif de la paroisse de Blonville ¹²⁶, évesché de Lisieux ¹²⁷, âgé de 38.

1655. - Jean Leblancq, natif de la paroisse de St Nicolas d'Avranche, âgé de 20.

1659. - Anthoyne Dubois, natif du Hâvre, âgé de 47.

¹²⁰ Beuveron (14)

¹²¹ doc : le Meunier

¹²² Grand-Camp (76)

¹²³ doc VauxdeLahays. Le Val de la Haye (76) ?

¹²⁴ Poitiers (86)

¹²⁵ doc : Vallencienne

¹²⁶ Blonville (14)

¹²⁷ doc : Lyzieux

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DE PAUL DE LA GUESTE, deux armes à feu.

1658. - Paul de la Gueste, natif de la ville de Blois, âgé de 30. (De la religion prétendue réformée).

Pittre, nègre, âgé de 32.

Marie, négresse, sa femme, âgée de 35.

Bastien, nègre, âgé de 26.

Domingua, sa femme, âgée de 18 ans.

Margueritte, leur fille, âgée de 6 mois.

Paul, nègre, âgé de 30.

Jeanne, négresse, âgée de 20.

Louise, négresse, âgée de 22.

Daniel, nègre, âgé de 8.

CAZE DE GERVAIS DIONNEAU, un fuzil.

1657. - Gervais Dionneau, natif du Chateau ¹²⁸ du Loir ¹²⁹, âgé de 25.

1659. - Anthoyne Fricart ¹³⁰, paroisse de St Geamme, évesché de Lucson ¹³¹, âgé de 22.

CAZE DE FRANÇOIS LE BRETON, un fuzil.

1655. - François le Breton, natif de la paroisse de St Coullon ¹³², évesché de Dolle en Bretagne, âgé de 25.

1658. - François Henry, natif de la paroisse St Georges, évesché d'Amiens en Picardie, âgé de 20.

CAZE DE JEAN DUVAL, deux fuzils.

1657. - Jean Duval, natif de la paroisse de Bleville ¹³³, archevesché de Rouen, âgé de 25.

Marie l'Indienne, sa femme, natifve de la Grandeterre ¹³⁴, âgée de 40.

Michel Feuilletot, son fils, né à la Guadeloupe, âgé de 16.

Pierre Heuzé, son fils, né à la Guadeloupe, âgé de 9.

Laurens Heuzé, frère, né à la Guadeloupe, âgé de 7.

1658. - Ollyvier Maufrais, natif de la paroisse de Theveron, évesché de St Malo, âgé de 20.

Izabelle, négresse, âgée de 10.

CAZE DE PIERRE GAUVERT, un fuzil.

1656. - Pierre Gauvert, natif de la paroisse de St Sulpice, faux bourg de St Germain les Paris, âgé de 27 ans.

1657. - CAZE DE MICHEL MILOIS, natif de la paroisse de Monmusson ¹³⁵, proche d'Anceny ¹³⁶, âgé de 23.

¹²⁸ doc : Chasteau

¹²⁹ Château du Loir (72)

¹³⁰ doc : Tricart

¹³¹ Luçon (85)

¹³² St Coulomb (35) ?

¹³³ Bléville (76)

¹³⁴ doc : Granterre

¹³⁵ doc : Mommusson

¹³⁶ Acenis (44) ?

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DE JEAN LE NOIR, un fuzil.

1659. - Jean le Noir, natif de la ville de Honfleur ¹³⁷, âgé de 50.

1656. - Jean Gouspy, natif de la paroisse de St Anne, évesché de Bayeux, âgé de 28 ans.

1658. - Pierre le Mesle, natif de St Christophle, âgé de 18.

CAZE DE RENÉ BEAUFORTON, caporal, 2 armes.

1655. - René Beauforton, natif de la paroisse de St Claire ¹³⁸, archevesché de Poitier, âgé de 34.

1664. - Pierre Duverger, natif de Collumbar ¹³⁹, esvesché de Lizieux, âgé de 37.

CAZE DE PIERRE SAUCAY, deux fuzils.

1665. - Pierre Saucay, natif de la paroisse d'Auvernay, évesché de Nantes, âgé de 35.

1665. - CAZE DE RENÉ FAVEREAU, natif de Boisgency, âgé de 50.

Pierre Favereau, natif de St Christophle, âgé de 8.

Claude Favereau, frère, natif de St Christophle, âgé de 6.

Jeanne Favereau, sœur, natifve de St Christophle, âgée de 14.

Catherine Favereau, sœur, natifve de St Christophle, âgée de 6.

Renée Favereau, sœur, natifve de St Christophle, âgée de 3.

1660. - CAZE DE JACQUES PELLETIER, natif de la paroisse de Ste Anne du Havre, âgé de 30.

1657 ¹⁴⁰. - CAZE DE MICHEL DUCHEMIN, deux fuzils.

1665. - Michel Duchemin, natif de la paroisse de Beuvron ¹⁴¹ en Oge, évesché de Lizieux, âgé de 60.

Michel Duchemin, son nepveu, natif de la paroisse de St Aubin ¹⁴², évesché de Lizieux, âgé de 30.

CAZE DE ROBERT LE CLERC, un mousqueton.

1656. - Robert le Clerc, natif de St Laurens-Bredant ¹⁴³, archevesché de Rouen, âgé de 27.

Anne Heusé, sa femme, natifve de la Guadeloupe, âgée de 14 ans.

Jeanne, leur négresse, âgée de 40.

CAZE DE FRANÇOIS MAREST, deux armes à feu.

1655. - François Marest, natif de St Sauveur le Viconte, évesché de Coutances, âgé de 26.

Catherine Anna ¹⁴⁴, sa femme, natifve du Brésil, âgée de 18.

Paul Anna, leur frère, natif de la Guadeloupe, âgé de 7.

Amaranthe Anna, sœur, natifve de la Guadeloupe, âgée de 13.

¹³⁷ doc : Herfleur

¹³⁸ doc : Clair. Saint Clair (86)

¹³⁹ Colombelles canton de Troarn ?

¹⁴⁰ les dates 1657 et 1665 sont bien comme cela sur le document.

¹⁴¹ Beuvron canton de Cambremer (14) ?

¹⁴² Nombreux Saint Aubin en 27, 14, 76,28...

¹⁴³ doc : St Laurens Bredaut. Saint Laurent de Bredent (76) ?

¹⁴⁴ ANNA = COCQUEREL

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1660. - CAZE DE BENOIST MARCQ, trois armes à feu.
Benoist Marcq, natif de la paroisse de St Jamme en Saintonge ¹⁴⁵, âgé de 40.
Marie Daniel, sa femme, natifve de St Remy, à Dieppe, âgée de 27.
Marie Marcq, leur fille, natifve de l'Isle Marie Galante, âgée de 3 ans.
Anne Marcq, leur fille, natifve de Marie Galante, âgée de 1.
1657. - Jean Heblot, natif de la paroisse de Nogent sur Aube, esvesché de Troyes en Champagne, âgé de 25.
1655. - CAZE DE FRANÇOIS LE GAL, 4 armes à feu.
François Le Gal, natif de la paroisse de Columban de la ville de Quimperne ¹⁴⁶ Evesché de Cornuaille, âgé de 32.
Catherine Duval, sa femme, natifve de la Gadeloupe, âgée de 20.
1660. - Jean Cecille, natif de St Estienne de Rouvray ¹⁴⁷ les Rouen ¹⁴⁸, âgé de 22.

QUARTIER DE LA PIROGUE.

1660. - CAZE DE JEAN BREHART, un fuzil.
Jean Breard, natif de la paroisse de Veurtou ¹⁴⁹ de l'évesché de Nantes, âgé de 29.
1665. - Adrien Valette ¹⁵⁰, masson, natif de Sautteville-les-Rouen ¹⁵¹, Archevesché de Rouen, âgé de 32.
1665. - CAZE DE MONS^r RICORD, 8 armes à feu.
Bernardin Ricord, natif de la paroisse de du Bar, diocèse de Grâce, âgé de 50.
Marie Lefébure, née à St Chistophle, sa femme, âgée de 25.
Charles Ricord, leur fils, né à la Guadeloupe, âgé de 7.
Jean Ricord, leur fils, natif de la Guadeloupe, âgé de 8.
Thomas Ricord, leur fils, natif de la Guadeloupe, âgé de 4.
Anne Ricord, leur fille, natifve de la Guadeloupe, âgée de 5.
Renée Ricord, leur fille, natifve de la Guadeloupe, âgée de 2.
1665. - Noel de France, natif de Paris, âgé de 28.
Jean, nègre, âgé de 25.
Jeanne, négresse, sa femme, âgée de 20.
Domingue, leur fille, âgée de 10.
Annique mulatresse, née à la Guadeloupe, âgée de 9.
Izabelle, négresse, âgée de 6.

¹⁴⁵ Saint-Gemme, 17 ?

¹⁴⁶ doc : Quimpernet. Quimperlé (29) ?

¹⁴⁷ doc : Rouveray

¹⁴⁸ Saint Etienne du Rouvray (76) ?

¹⁴⁹ Vertou (44) ?

¹⁵⁰ doc : Vallette

¹⁵¹ Sotteville les Rouen (76) ?

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DE FRANÇOIS PICHERY, 8 armes à feu.

1659. - François Pichery, natif de la paroisse de Nostre Dame de Fontenay le compte en Poitou, âgé de 45.

Anne Cadroc, sa femme, natifve de Nantes, âgée de 21.

Jeanne Cadroc, leur fille, natifve de Marie-Galante, âgée de 5.

Mannon ¹⁵², leur fille, natifve de Marie Galante, âgée de 2.

1663. - Gilles Vaudrin, commandeur, natif de St André de Chartres en Beausse, âgé de 34.

1663. - Pierre Jollybois, natif de la paroisse St Paul en Brie, âgé de 30.

1664. - Pierre Laroche, natif de la paroisse, de St Pierre à Angers, âgé de 45.

François, nègre, âgé de 10.

Marie, négresse, âgée de 40.

Jeanne, négresse, âgée de 30.

Pierre, petit nègre, âgé de 7.

Catherine, négresse, âgée de 1.

Liesse, négresse, âgée de 20.

Dubuisson, nègre, âgé de 30.

Francisque, nègre, âgé de 11.

Baptiste, nègre, âgé de 10.

Margueritte, négresse, âgée de 7.

Jean, petit nègre, âgé de 10.

Michelle, négresse, âgée de 26.

Anthoyne, nègre, âgé de 28.

¹⁵² doc : Nannon

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DE JEAN MOLLIER, 7 armes à feu.

1660. - Jean Mollier, natif de la paroisse de St Barthelemy ¹⁵³, évesché de St Flor, âgé de 37.
Renée Brument, sa femme, natifve de St Christophe, âgée de 16.
1664. - Nicollas Lavalette ¹⁵⁴, natif de la paroisse de la Gastine en Mortagne, âgé de 20.
1664. - Pierre d'Es, natif de la paroisse de Nerein, évesché de Saintes, âgé de 19.
1660. - Mathurin Daisné, natif de Vannes ¹⁵⁵, âgé de 35.
Catherine David, sa femme, natifve du même lieu, âgée de 29.
1660. - Jean Delabard, natif de la paroisse de St Anthoine, évesché de Tarve, âgé de 29.
1660. - Alexandre Graton, natif de la paroisse sur Yon ¹⁵⁶, évesché de Lusson, âgée de 23.
1664. - Charles Heron, natif de la paroisse de Chriquetot ¹⁵⁷, archevesché de Rouen, âgé de 46.
1664. - Clos Ange, natif de la ville de Bordeaux, âgé de 22.
1663. - Jean Ruaud, natif de la paroisse de St Fiacre, évesché de Vannes ¹⁵⁸, âgé de 34.
Catherine, négresse, âgée de 40.
Jeanne, négresse, âgée de 29.
Anna, négresse, âgée de 36.
Margueritte, négresse, âgée de 18.
Domingue, nègre, âgé de 10.
Cochon, nègre, âgé de 12.
Paul, nègre, âgé de 10.
Magdelaine, négresse, âgée de 12.
Jean, nègre, âgé de 28.
Izabelle, négresse, sa femme, âgée de 28.
Anthoyne, nègre, âgé de 30.
André, nègre, âgé de 29.
Bastien, nègre, âgé de 16.
Joseph, nègre, âgé de 15.
Pierre, petit nègre, âgé de 9.
Jean, petit nègre, âgé de 10.
Domingue, nègre, âgé de 11.
Thony, nègre, âgé de 12.
Francisque, nègre, âgé de 10.
Nicolas ¹⁵⁹, petit nègre, âgé de 9.
Paul, nègre, âgé de 12.

CAZE DE ANDRÉ FOUCHER, deux armes à feu.

1658. - André Foucher, natif de Dieppe, âgé de 33.
Nicolle Faucheu, sa femme, natifve de la ville de Nantes, âgée de 27.

¹⁵³ doc : Berthelemy

¹⁵⁴ doc : Lavallette

¹⁵⁵ doc: Vanne

¹⁵⁶ La Roche sur Yon (85) ?

¹⁵⁷ Plusieurs Criquetot en 76

¹⁵⁸ doc : Vanne

¹⁵⁹ doc : Nicollas

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DE MONSIEUR DE SURMONT, 2 fuzils.

1665. - Joachin Genest, commandeur, natif de _____, âgé de 22.

1657. - Georges Nepveu, natif de la paroisse de St Gervais les Rouen, âgé de 28.

1660. - Sansçon Coullon, natif de la ville de Rouen, Agé de 50.

Mocquos ¹⁶⁰, nègre, âgé de 35.

Pierre le Rouge, nègre, âgé de 40.

Pierre, nègre, âgé de 40.

Malicque, âgé de 22.

Bagala, âgé de 33.

Simon, nègre, âgé de 30.

Crasias ¹⁶¹, nègre, âgé de 40.

Manuelle Jansse, nègre, âgé de 45.

Petit Jean, nègre, âgé de 28.

Baptiste, nègre, âgé de 30.

Christine du Cap de vert, âgée de 28.

Catherine, négresse, âgée de 14.

Sivelle Mocquoi ¹⁶², négresse, âgée de 35.

Marie Grasiat ¹⁶³, négresse, âgée de 38.

Mandat, âgée de 40.

Jonicque, âgée de 19.

Annicque, âgée de 45.

Margot, sa fille mulatresse, âgée de 20.

Sivelline, âgée de 29.

La petite Marie, âgée de 15.

Louize, négresse, âgée de 19.

Marie Bangalat, âgée de 28.

Françoise le Broue, négresse, âgée de 30.

Francisque, petit nègre, âgé de 5.

Marie, petite négresse, âgée de 2.

Matoutoi ¹⁶⁴, nègre, âgé de 4.

La petite Francisque, âgée de 1.

La petite Christine, âgée de 4.

Louise, âgée de 2.

Tilles ¹⁶⁵, petit nègre, âgé de 3.

CAZE DE MATHIEU LAMBERT, 6 armes à feu.

1664. - Mathieu Lambert, natif de la paroisse de Roleville ¹⁶⁶, archevesché de Rouen, âgé de 46.

1661. - Guillaume le Fébure, engagé, natif de la paroisse de Coutainville, évesché de Coutances en Normandie, âgé de 20.

¹⁶⁰ doc : Mocqot

¹⁶¹ doc : Grasiat

¹⁶² doc : Mocquot

¹⁶³ doc : Grasiat

¹⁶⁴ doc : Matoulot

¹⁶⁵ doc : Gilles

¹⁶⁶ Rolleville (76) ?

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

QUARTIER DE LA SAVANE.

CAZE DU R. RÉVÉREND PERRE IGNASSE, Carme, 4 armes à feu.

1665. - Le R. R. père Carme, natif de Nantes, âgé de 45.

1655. - Robin Ruaux, commandeur, natif de la paroisse de Everen, évêché de Saint Malo, âgé de 40.

Jeanne Ruaux, sa fille, âgée de 4 ans, native de St Christophe.

1664. - Louis Legros, chirurgien, natif de Blouais ¹⁶⁷, âgé de 24.

1664. - Jean Jolly, engagé, natif de la ville de Jezue, évêché d'Angoulême, âgé de 22.

1664. - Jean Jeonneau, natif de la paroisse de Nort ¹⁶⁸, évêché de Nantes ¹⁶⁹, âgé de 26.

1663. - Michel de Crouan, natif de la paroisse de Vassy ¹⁷⁰, évêché de Lizieux, âgé de 46.

1657. - Jacques Gratton, Natif de Nantes ¹⁷¹, âgé de 20.

Caliste, nègre, âgé de 40.

Isabelle, sa femme, âgée de 36.

Minguer ¹⁷², nègre, âgé de 26.

Pierre, nègre, âgé de 28.

Gossaille, nègre, âgé de 24.

Catherine, sa femme, âgée de 26.

Michel, âgé de 30.

Françoise, sa femme, âgée de 36.

Jean, nègre, âgé de 28.

Lucrette, sa femme, âgée de 25.

CAZE DE FRANÇOIS MELINGUE, un fuzil.

1663. - François Melingue, natif de Valongne ¹⁷³, âgé de 35.

Françoise Vasque, sa femme, native du Brésil, âgée de 22.

Jean Melingue, leur fils, natif de Marie-Galande, âgé de 1.

1658. - Noel Grenier, natif de la Suisse, âgé de 80.

CAZE DE PIERRE BULLET, 2 armes à feu.

1657. - Pierre Bullet, natif de la paroisse de Fontaine Louvet ¹⁷⁴, évêché de Nantes ¹⁷⁵, âgé de 36.

1664. - Matheurin Tranchant, natif de la paroisse de St Père en Rays ¹⁷⁶, évêché de Nantes ¹⁷⁷, âgé de 26.

¹⁶⁷ = Blois ?

¹⁶⁸ Nort sur Erdre (44) ?

¹⁶⁹ doc : Nante

¹⁷⁰ Vassy en 14

¹⁷¹ doc : Nante

¹⁷² doc: Minguet

¹⁷³ Valogne (50) ?

¹⁷⁴ Fontaine la Louvet en 27 et 28

¹⁷⁵ doc : Nante

¹⁷⁶ Saint Père en Retz (44) ?

¹⁷⁷ doc : Nante

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1659. - CAZE DE ROBERT JEULIN, 3 armes à feu.
Robert Jeulin, natif de Honfleur, âgé de 30.
Michelle Coullon ¹⁷⁸, sa femme, natifve de St Malo en Bretagne, âgée de 40.
Pierre Jeulin, leur fils, natif de la Guadeloupe ¹⁷⁹, âgé de 6.
Margueritte Jeulin ¹⁸⁰, leur fille, natifve de la Guadeloupe ¹⁸¹, âgée de 8.
1658. - François Marest, natif de la paroisse de Daubeuf ¹⁸², évesché de Lizieux, âgé de 31.
1657. - Anthoyn Costin, natif de Honfleur, âgé de 24.

¹⁷⁸ doc : Coulon

¹⁷⁹ doc : Gardeloupe

¹⁸⁰ doc : Jelin

¹⁸¹ doc : Gardeloupe

¹⁸² doc : Dauboeuf. Dauboeuf sur Touque réuni à Touque (14) ?

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- CAZE DE HENRY LE PRÉVOST ¹⁸³, 10 armes à feu.
1661. - Henry le Prévost, natif de la ville d'Orléans, âgé de 44.
1662. - Pierre Harseau, commandeur, natif de Poitiers ¹⁸⁴, âgé de 28.
1664. - Jean Delahoutte, maréchal, natif de la paroisse de Lovain ¹⁸⁵ de la ville de Vannes ¹⁸⁶,
âgé de 32.
1664. - Jean Harivé, engagé, natif de Saintes en Saintonge, âgé de 24.
1664. - Louis Jué, engagé, natif de la paroisse de Gouberville en Normandie, âgé de 15.
1661. - Pierre Frambourg, natif de Paris, âgé de 22.
1657. - Jacques Simon, natif de la paroisse de Manderville ¹⁸⁷ évêché de Lizieux, âgé de 30.
1655. - Romain, né ¹⁸⁸, natif du Hâvre de Grâce, âgé de 30.
1657. - Pierre Ruaud, natif de la paroisse d'Eglise de Jysée ¹⁸⁹, évêché de Rouen, âgé de 37.
1658. - André Patrichon, natif de Bleville ¹⁹⁰, âgé de 25.
1659. - Georges Charpentier, natif de la paroisse de St-Etienne ¹⁹¹ de Rouvray-les-Rouen ¹⁹²,
âgé de 20.
1660. - Toussaint Landays, natif de la paroisse de Landelle ¹⁹³, évêché de Coutances, âgé de
30.
1661. - Pierre Huissier, natif de la paroisse de St-Denis d'Agion ¹⁹⁴, âgé de 26.
1664. - Michel Guerard, sucrier, natif de Tours, âgé de 25.
Manuel, nègre, âgé de 26.
Christophle, nègre, âgé de 30.
Domingue, sa femme, âgée de 28.
Guillaume, nègre, leur fils, âgé de 5.
Louise, négresse, leur fille, âgée de 3.
Jeanne, négresse, sa petite fille, âgée de 1.
Maria, négresse, âgée de 80.
Catherine, négresse, âgée de 22.
Pallas, négresse, âgée de 24.
Françoise, sa fille, âgée de 5.
Nicolle, mullatresse, âgée de 1.
Françoise, négresse, âgée de 22.
Matheurin, petit nègre, âgé de 1.
Angélique, négresse, âgée de 22.
Françoise, sa fille, âgée de 1.

¹⁸³ doc : Leprévost

¹⁸⁴ doc : Poitiers

¹⁸⁵ doc : Levain

¹⁸⁶ doc : Vanne

¹⁸⁷ Mandeville (14) et (27)

¹⁸⁸ doc Romain Né, natif

¹⁸⁹ lu aussi Bysée. Gisay (27) ??

¹⁹⁰ Bléville (76)

¹⁹¹ doc : Estiene

¹⁹² doc : Rouveray. Saint Etienne du Rouvray (76)

¹⁹³ Landelle et Coupigny (14)

¹⁹⁴ lu aussi Agion. Saint Denis d'Aclon (76)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DU Sr DANIEL LIESSE, 4 armes à feu.

1659. - Daniel Liesse, natif de la ville de Rouen, âgé de 44.

Marie Anquetin, sa femme, natifve de Dieppe, âgée de 32.

1662. - Pierre Hue ¹⁹⁵, natif de la ville de Rouen, âgé de 29.

1663. - Anthoyne Anquetin, natif de la Guadeloupe ¹⁹⁶, âgé de 18.

Jeanne Anquetin, sœur, natifve de la Guadeloupe ¹⁹⁷, âgée de 16.

Marie Choutais ¹⁹⁸, natifve de la Guadeloupe ¹⁹⁹, âgée de 4.

Angélique, négresse, âgée de 30.

Christine, négresse, âgée de 9.

Margueritte, âgée de 25.

Magdelaine, négresse, âgée de 20.

CAZE DE JEAN GUERISSON, 6 armes à feu:

1664. - Jean Guerisson, natif de la Rochelle, âgé de 30.

1660. - Pierre Parmantier, commandeur, natif de la ville de Rouen, âgé de 30.

1665. - Jean le Raillard, engagé, natif de la ville d'Angoulesme, âgé de 32.

1665. - Denis Villenos ²⁰⁰, engagé, natif de l'isle de Ray, âgé de 36.

1665. - Charles Boujer, engagé, natif de la paroisse de la C. Janrye ²⁰¹, pays d'Onis ²⁰², âgé de 30.

1665. - Guillaume de Caen, engagé, natif de la paroisse de Néjal, ville de Pontivy, âgé de 22.

1665. - Jacques Drapeau, engagé, natif de l'isle de Ray, âgé de 20.

Maingo, nègre, âgé de 9.

¹⁹⁵ doc : Huë

¹⁹⁶ doc : Gardeloupe

¹⁹⁷ doc : Gardeloupe

¹⁹⁸ doc : Cheutais

¹⁹⁹ doc : Gardeloupe

²⁰⁰ doc : Villenof

²⁰¹ doc : G: Janrye

²⁰² doc : dopnyc

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

LA SUCRERIE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE TEMERICOURT : 6 armes à feu.

1664. - François Bigot, commandeur, natif de la ville de Passavant ²⁰³, en Anjou, âgé de 27.

1664. - Jacques Louis, tailleur de pierre, natif du bourg de St-Nor ²⁰⁴, âgé de 20.

1660. - Rocq Duval, natif de St-Christophle, âgé de 20.

1665. - Jean Forest, chirurgien, natif de la ville de Béziers ²⁰⁵, en Languedoc, âgé de 28.

1663. - Mathurin ²⁰⁶ Dollebeau, natif de la ville d'Angers, âgé de 28.

1664. - Charles Levallois, natif de la paroisse de Lanmerville ²⁰⁷, en Normandie, âgé de 25.

Louis Dinbals ²⁰⁸, nègre, âgé de 35.

Magdelayne, sa femme, âgée de 40.

Jeanne, âgée de 18.

Jean, âgé de 4.

Anne, âgée de 7.

Louis, âgé de 1.

Thomas Bironphal, nègre, âgé de 40.

Margueritte, sa femme, âgée de 30.

Radegonde, sa fille, âgée de 12.

Martin, fils, âgé de 7.

Nicolas, son fils, âgé de 2.

Augustin, âgé de 30.

Cécile, sa femme, âgée de 28.

Jeannc, âgée de 30.

Pierre, âgé de 58.

Dominique, âgé de 20.

Pierre, âgé de 24.

Emmanuel ²⁰⁹, âgé de 18.

Gratia, nègre, âgé de 18.

Jeanne, âgée de 12.

Dominique, nègre ²¹⁰, âgé de 22.

Bernard, âgé de 16.

Jeanne, petite négresse, âgée de 8.

Matesse, nègre, âgé de 35.

Marie, négresse,, sa femme, 30 ans ²¹¹.

Jacob, petit nègre, leur fils, âgé de 7.

Louize, petite nègre, âgée de 1.

Michelle, petite négresse, âgée de 6.

²⁰³ Passavant sur Layon (49)

²⁰⁴ doc : St Mor

²⁰⁵ doc : Besiers

²⁰⁶ doc : Matheurin

²⁰⁷ Lammerville (76)

²⁰⁸ doc : Dinbalet

²⁰⁹ doc : Emanuel

²¹⁰ doc : autre nègre

²¹¹ ligne oubliée dans la publication

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

QUARTIER DE LA GRANDE ANCE.

CAZE DE DANIEL THAUVET : 4 armes.

1665. - Daniel Thauvet, natif de la Rochelle, âgé de 25.
1660. - Pierre Deschamps ²¹², commandeur, natif de Vandosme, âgé de 27.
 Pierrette ²¹³ Collé, sa femme, natifve de Paris, âgée de 19.
1665. - Jacques Brohy, engagé, natif de Bauvais, âgé de 27.
1665. - Eslye Chastin ²¹⁴, natif de la Rochelle, âgé de 20.
1665. - René Bordier ²¹⁵, natif de Poissy, en Beausse, âgé de 22.
1665. - Pierre Cheruaux ²¹⁶, engagé, natif de Dompierre ²¹⁷, pays d'Onis ²¹⁸, âgé de 32.
1665. - François Cheruaux ^{219 220}, frère, natif du même lieu, âgé de 18.
1665. - Jean Aunicq ²²¹, natif de la paroisse de Savigny, vicomté ²²² de Mortain, âgé de 25.
1665. - Isacq ²²³ Gauvin ²²⁴, natif de l'isle de Ray, âgé de 48.
1665. - René Hardy ²²⁵, natif de la ville de Fays ²²⁶, âgé de 27.
1665. - Louis Baillargin ^{227 228}, natif de la paroisse de Ché-Boutonne ²²⁹, évesché d'Angoulesme, âgé de 26.
 Jacques, nègre, âgé de 46.
 Jeanne, sa femme, âgée de 36.
 Babet, négresse, âgée de 11.
 Pierrot, nègre, fils, âgé de 8.
 Marie, leur fille, âgée de 6.
 Jean, leur fils, âgé de 2.
 Jean Leblancq, nègre, âgé de 30.
 Jean Prouprou, âgé de 50.
 Marie, sa femme, âgée de 40.
 Cesille, leur fille, âgée de 7.
 Jeanne, leur fille, âgée de 3.
 Pierre, nègre, âgé de 46.
 Anne, sa femme, âgée de 25.
 Robin ²³⁰, petit nègre, âgé de 1.
 Petre, nègre, âgé de 35.
 Izabelle, sa femme, âgée de 40.
 Jeanne ²³¹, sa fille, âgée de 3.
 Ango, nègre, âgé de 45.
 Taccouy, nègre, âgé de 26.

²¹² doc Dechamps

²¹³ doc : Perette

²¹⁴ doc : engagé

²¹⁵ doc : engagé

²¹⁶ doc : Chervaux

²¹⁷ Dompierre sur Yon (85) ?

²¹⁸ doc : Onicq

²¹⁹ doc : Chervaux

²²⁰ doc : engagé

²²¹ doc : engagé

²²² doc : viconté

²²³ doc : Izacq

²²⁴ doc : engagé

²²⁵ doc : engagé

²²⁶ lu aussi Says

²²⁷ doc : Baillargen

²²⁸ doc : engagé

²²⁹ Chef-Boutonne (79)

²³⁰ doc : Robert

²³¹ doc : Joanne

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Marie, sa femme, âgée de 25.
Jean Congle, nègre, âgé de 35.
Michelle, négresse, âgée de 6.
Anthoyne, nègre, âgé de 30.
Jean Langlois, nègre sucrier, âgé de 30.
Manuel, nègre, âgé de 25.
Anthoyne, nègre, âgé de 40.
Dominique, nègre, âgé de 29.
Françoise, âgée de 16.
César, nègre, âgé de 16.
Catherine, négresse, âgée de 22.
Dominique, âgé de 24.
Grâce, négresse, âgée de 30.
Marie, négresse, âgée de 36.
Pettite Marie, négresse, âgée de 21.
Margueritte, négresse, âgée de 18.
Marie, sa fille, âgée de 2.
Anne, sa fille, âgée de 1.

CAZE DE GUILLAUME LANGLOIS, un fusil.

1659. - Guillaume Langlois, natif de la ville de Rouen, âgé de 45.

Marie Pellerin, sa femme, natifve de la paroisse de St-Jullien, dessus Colonne ²³²,
évesché de Lizieux, âgée de 35.

Françoise Margueritte ²³³ Langlois, natifve de Marie-Galante ²³⁴, âgée de 5.

Henry Langlois, leur fils, natif de Marie Galante ²³⁵, âgé de 2.

1655. - Jacques Groscol, natif de la paroisse de Crévecoeur ²³⁶, évesché de Lizieux, âgé de 26.

Nasse, nègre, âgé de 25.

Marie, négresse, âgée de 40.

Louis, petit nègre, âgé de 5.

CAZE DE VINCENT CHENAIS : 2 armes à feu.

1658. - Vincent Chénais, natif de Ardon en Bretagne, âgé de 35.

1665 ²³⁷. - Claude Poignant, natif de la paroisse de Rué, viconté d'Auge, âgé de 38.

Anne Charon, sa femme, natifve de Nantes, âgée de 28.

Marie Poignant, leur fille, natifve de la Guadeloupe ²³⁸, âgée de 1.

Catherine Chezelle ²³⁹, natifve de la Guadeloupe ²⁴⁰, âgée de 7.

Grâce, négresse, âgée de 27.

Marie, négresse, âgée de 30.

²³² Saint Julien sur Calonne (14) Les registres ne commencent qu'en 1640. Il y a bien une famille Pellerin de la Coudray dont Joachim, conseiller du Roi et conseiller au baillage du présidial de Rouen + 1708 et x Barbe Theroulde (source Les Amis de Pont l'Évêque recueil V 1980 : un hôpital sous l'Ancien Régime p 11)

²³³ doc : Marguerithe

²³⁴ doc : Marie Gallande

²³⁵ doc : Marie Galande

²³⁶ Crévecoeur (14)

²³⁷ date oubliée dans la publication

²³⁸ doc : Gardeloupe

²³⁹ doc : Chez Elle

²⁴⁰ doc : Gardeloupe

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

CAZE DE MARTIN LETESTU : 5 armes à feu.

1659. - Martin Letestu ²⁴¹, natif de St-Vallery en Somme ²⁴², âgé de 46.

1659. - Robert Vezier, natif de Fecan ²⁴³, âgé de 56.

Catherine Fourbisson, natifve de la Guadeloupe ²⁴⁴, âgée de 6.

Marie Fourbisson, soeur, natifve de la Guadeloupe ²⁴⁵, âgée de 8.

1664. - Jean Frenau, engagé, natif d'Auteuil, évesché de Beauvais, âgé de 40.

CAZE DE JULIEN DASTIN, une arme à feu.

1660. - Jullien Dastin, natif de la paroisse de Perssé, viconté d'Avranche, âgé de 40.

Julien Dastin, son fils, natif de Marie Galante ²⁴⁶, âgé de 3.

1664. - Jacques Darbot ²⁴⁷, engagé, natif d'Angers, âgé de 31.

CAZE DE HENRY GUESNON, 3 armes à feu.

1660. - Henry Guesnon, natif du Hâvre de Grâce, âgé de 40.

1658. - Louis Mittaux, natif de la paroisse de Brizambourg en Saintonge, âgé de 32.

François, nègre, âgé de 30.

CAZE DE ANTHOINE HOUDIN ²⁴⁸, deux armes à feu,

1664. - Anthoyne Houdin ²⁴⁹, natif de la paroisse de Dompierre, évesché d'Amiens, âgé de 40.

Margueritte Gadeau ²⁵⁰, sa femme, de Loches, âgée de 36.

CAZE DE JACQUES VARIN : un fusil.

1663. - Jacques Varin, natif de la paroisse d'Aucourt ²⁵¹, archevesché de Paris, âgé de 25 ²⁵².

1660. - François Laronde, natif de la paroisse de Longueville, âgé de 35.

CAZE DE JEAN TETEREL : 2 armes à feu.

1660. - Jean Teterel, natif du Hâvre de Grâce, âgé de 48.

CAZE DE ANDRÉ PAILLARD : deux armes à feu.

1663. - André Paillard ²⁵³, natif d'Ableville, en Picardie, âgé de 28.

1660. - Pierre Esné, natif de la paroisse de Savigny, évesché de Coutances ²⁵⁴, âgé de 25.

CAZE DE JACQUES LE TELLIER : deux armes à feu.

1658. - Jacques le Tellyer, natif de la paroisse de Cousture ²⁵⁵, viconté de Vendosme, âgé de 32.

André, nègre, âgé de 26.

Lefort, nègre, âgé de 20.

²⁴¹ doc : Le Testu

²⁴² Saint Vallery en Caux (76) ou Saint Vallery sous Bures (76) ?

²⁴³ Fécamp (76)

²⁴⁴ doc : Gardeloupe

²⁴⁵ doc : Gardeloupe

²⁴⁶ doc : Galande

²⁴⁷ doc : Barbot

²⁴⁸ doc : Houden

²⁴⁹ doc : Houden

²⁵⁰ = Marguerite GODEVAUX x Henry Guesnon; recensé en 1680

²⁵¹ doc : Daucourt

²⁵² doc 25 corrigé en 35

²⁵³ doc : Paillart

²⁵⁴ doc : Coutance

²⁵⁵ Couture sur Loire (41)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

QUARTIER DU VIEUX FORT.

CAZE DE BÉNARD MAHÉ : un fuzil.

1660. - Bénard Mahé, natif de la paroisse de Gaveray, évesché de Coutances, âgé de 35.

1660. - CAZE DE JEAN SALMON : une arme.

Jean Salmon, natif de la paroisse de St-Pierre du Mans, âgé de 40.

1659. - CAZE DE GUILLAUME ANGELARD : une arme à feu.

Guillaume Angelard, natif de la paroisse de Tenay, évesché de Dolle, âgé de 30.

1664. - Louis Vollant, natif de la paroisse de St-Pierre de Tours, âgé de 22.

LES MAGAZINS

1665. - Le Sieur Charles Barde ²⁵⁶, commis de Messieurs de la Compagnie, natif de la paroisse de la Rochelle, âgé de 23.

1665. - Paul Mignon ²⁵⁷, tonnelier, natif de la Rochelle, âgé de 26.

1665. - Jacques Lucas, natif de la Rochelle, âgé de 23. 1

1655. - Michel le Breton, natif de Dieppe, âgé de 36 ²⁵⁸.

1661. - Jean Mallet, natif de Dieppe, âgé de 30.

1665. - Jacques Panolle ²⁵⁹, de Chermeville ²⁶⁰ en Caux, âgé de 30.

1657. - Le Sieur Sébastien Millot, recepveur et pézeur, natif de la ville de Tours, âgé de 45.

1654. - Paul Cheutais, chirurgien, natif de Renes ²⁶¹, âgé de 30.

1651. - René Guichard, aussy chirurgien; natif de Lamballe, en Bretagne ²⁶², âgé de 35.

1660. - Jean de Surne, charpentier, natif de Boulogne, âgé de 30.

1659. - Claude Daburet natif d'Amboyse, âgé de 28.

1656. - Jullien Ducellier, sieur de long, natif de la paroisse de St-Auvin ²⁶³, évesché d'Avranches, âgé de 31. (1 arme).

1657. - Charles Colin, natif de la ville de Nancy, en Lorraine, âgé de 40.

1605 ²⁶⁴. - Jean Cormery, natif de la paroisse de Neuville, archevesché de Tours, âgé de 30.

1659. - Charles Dumesnil, natif de la ville de Rouen, âgé de 25.

1661. - Jacques Jose, charpentier, natif de la paroisse de Pleuverne ²⁶⁵, évesché de Dolle, âgé de 30.

1664. - Gabriel de la Rue, charpentier, natif de St-Germain en Laye, âgé de 27.

1658. - Jean Corneille, natif de Amsterdam, âgé de 25.

²⁵⁶ doc : Bardet

²⁵⁷ doc : Mignot

²⁵⁸ doc : 35

²⁵⁹ doc : Panelle

²⁶⁰ doc : Hermeville

²⁶¹ doc : Rene

²⁶² doc : Brethagne

²⁶³ doc : Aurin

²⁶⁴ doc : 1657

²⁶⁵ doc : Pleuvene

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Vingt ans plus tard, malgré les attaques et les pillages des Hollandais et des Anglais et la suppression, dès 1674, de la Compagnie des Indes Occidentales, la population de Marie-Galante avait presque triplé. Le dénombrement de 1685 n'indique pas les noms des habitants, mais seulement leur division en deux compagnies, ayant pour chefs Dauville et Morisseau et chacune leur quartier. Leur effectif total est de 236 hommes portant armes, 89 femmes, 95 garçons, 94 filles, 761 nègres, négresses, négrillons et négrittes, 2 sauvages et, catégorie nouvelle, que ne pouvait comporter le premier recensement, 27 mulatres et mulatresses. Les arpents de terre défrichée s'élevaient à 1.698 3/4, ces arpents étant "des piesses de cent pas en quaré a trois pieds pour pas, au lieu d'arpens dont on n'avait point encore l'usage en Amérique". Seize sucreries et 36 indigoteries étaient établies et l'une nourrissait 221 chevaux et 573 bêtes à cornes.

Malheureusement la défense était toujours aussi mal assurée.

Les 20 fusils et 2 pièces de canon appartenant au Roi ne valaient rien et les armes à feu entre les mains des habitants étaient au nombre infime de 119.

Aussi ne saurait-on être surpris du récit que fit en 1694 Dauville au P. Labat. C'est ce Dauville qui figure dans le recensement de 1665 comme maître d'hôtel de M. de Téméricourt et comme capitaine d'une compagnie dans celui de 1685. Il avait épousé une femme de chambre de Mme de Champigny, mère de son maître, mais cette femme ne put s'habituer à Marie-Galante et retourna vivre à Honfleur.

Dauville, très honnête homme, fort civil, sachant parfaitement bien vivre, était devenu un des plus aisés de Marie-Galante.

D'après une carte de 1724, son habitation devait être située auprès du cap des Falaises, et le nom de son village d'origine, Morsaline, avait été donné à une habitation située près du cap de May. Quand les Anglais prirent l'île en 1692, ils eurent la cruauté de pendre à la porte de l'église vingt-trois habitants qui s'étaient rendus ou étaient prisonniers de guerre. Dauville aurait été pris et aurait subi le même sort sans l'arrivée opportune du général anglais Codrington, qui ayant pris le commandement et admirant le mérite, le courage et la prudence du gouverneur de Marie-Galante, Auger, lui envoya proposer de se rendre en le laissant maître des conditions du traité. Auger n'avait plus avec lui qu'une soixantaine d'hommes et commençait à manquer de vivres et de munitions ; il accepta. Codrington le fit transporter à la Martinique avec les derniers défenseurs de l'île, et avant de se retirer lui-même à Antigue, ruina le fortin et brûla les maisons du bourg de Marie-Galante.

Ce fut ainsi que Dauville vint à la Martinique avec son gouverneur ; il avait sauvé quelques nègres et quelques effets : il acheta la moitié d'une habitation au Macouba, s'y remaria et il était devenu marguillier de sa paroisse, quand le P. Labat y vint prendre possession de la cure. Ceux des habitants de Marie-Galante inscrits au dénombrement de 1665, avaient péri ou étaient réfugiés comme lui dans les îles voisines. Mais nous savons par le mémoire de Boisseret de 1698, cité plus haut, que dans l'île abandonnée les cannes à sucre poussaient, et qu'aussitôt la paix signée les anciens propriétaires s'empressèrent de revenir planter des vivres et rétablir leurs bâtiments pour faire la récolte qui s'annonçait abondante. Et ainsi firent depuis lors, tous leurs successeurs, chaque fois qu'une catastrophe vint désoler la petite île voisine de la Guadeloupe, sujette comme elle aux ravages des hommes et des éléments.

Paul ROUSSIER.

INDEX PAR PATRONYMES

ANDRE, Jean, 17 ; ANDRE, Pierre, 17 ; ANGE, Clos, 26 ; ANGELARD, Guillaume, 36 ; ANNA, Amaranthe, 23 ; ANNA, Catherine, 23 ; ANNA, François, 21 ; ANNA, Paul, 23 ; ANQUETIN, Anthoïne, 31 ; ANQUETIN, Jeanne, 31 ; ANQUETIN, Marie, 31 ; AUGER, 37 ; AUNICQ, Jean, 33 ;
BAILLARGIN, Louis, 33 ; BARBOT, Jacques, 35 ; BARBÉ, Philippe, 15 ; BARDE, Charles, 36 ; BARDET, Charles, 36 ; BEAUFORTON, René, 23 ; BELEBON, Anthoïne, 15 ; BELEBON, Jean, 15 ; BELEBON, Jullien, 15 ; BERNIER, Jean, 19 ; BIDAU, Anthoïne, 18 ; BIGOT, François, 32 ; BLAGNY ou BLAIGNY, Jacques, 4 ; BLANCHARD, César, 15 ; BOCHART chevalier seigneur de CHAMPIGNY, Jean, 7 ;
BOISSERET, 10 ; de BOISSERET, Jean, 7 ; de BOISSERET, savane, 11 ; de BOISSERET chevalier seigneur de MALASSIS, Jean Baptiste, 7 ; de BOISSERET d'HERBLAY, 10 ; de BOISSERET de TÉMÉRICOURT, Jacques, 10-14 ; de BOISSERET sieur de THEMERICOURT, Jacques, 7-8 ; BONAR, Claude, 19 ; BORDIER, René, 33 ; BOUJER, Charles, 31 ; BOULONGNE, Germain, 18 ; BOURDON, Charles, 20 ; BOURDON, Jean, 20 ; de BOURGNEUF, 12 ; BREARD ou BRART, Jean, 24 ; BRETON, Raymond, 3 ; BROHY, Jacques, 33 ; BRUMENT, Renée, 26 ; BULLET, Pierre, 28 ;
CADROC, Anne, 25 ; CADROC, Jeanne, 25 ; CADROC, Mannon, 25 ; de CAEN, Guillaume, 31 ; CARON, Marie, 19 ; CAVÉ, Barthelemy, 15 ; CECILLE, Jean, 24 ; de CHAMPIGNY, Mme, 10-37 ; CHAMPIGNY voir BOCHART ; CHARLES, Marguerite, 20 ; CHARON, Anne, 34 ; CHARPENTIER, Georges, 30 ; CHASTIN, Eslye, 33 ; CHENAIS, Vincent, 34 ; CHERUAUX, François, 33 ; CHERUAUX, Pierre, 33 ; CHERVAUX, François, 33 ; CHERVAUX, Pierre, 33 ; CHEUTAIS, Marie, 31 ; CHEUTAIS, Paul, 36 ; CHEZELLE, Catherine, 34 ; CHOUTAIS, Marie, 31 ; COCQUEREL, 23 ; CODRINGTON, 37 ; COLBERT, 10 ; COLETTE, Laurence, 20 ; COLIN, Charles, 36 ; COLLETTE, Laurence, 20 ; COLLÉ, Pierrette, 33 ; de CORMANVILLE, François, 14 ; CORMERY, Jean, 36 ; CORNEILLE, Jean, 13-36 ; COSTIN, Anthoïne, 29 ; COTTARD, Jacques, 15 ; COULLON, Michelle, 29 ; COULLON, Sansçon, 27 ; COULON, Michelle, 29 ; COUSIN, Jeanne, 20 ; de CROUAN, Michel, 28 ;
DABURET, Claude, 36 ; DAISNÉ, Mathurin, 26 ; DANGLOS de GUIZANCOURT, Michel, 14 ; DANIEL, Marie, 24 ; DARBOT, Jacques, 35 ; DASTIN, Julien, 35 ; DASTIN, Jullien, 35 ; DAUSSIN, Jean, 15 ; DAUVILLE, 37 ; DAUVILLE, Gilles, 14 ; DAVID, Catherine, 26 ; DECHAMPS, Pierre, 33 ; DELABARD, Jean, 26 ; DELABOLLE, François, 14 ; DELAHOUTTE, Jean, 30 ; DELAPORTE, Claude, 16 ; DELAPORTE, François, 15 ; DELAPORTE, Jean, 16 ; DELAPORTE, Toussaint, 16 ; DESCHAMPS, Pierre, 33 ; DES CRIZIERES ou DESCERIZIERS, Charles ou Etienne, 6 ; DESMAREZ, Louis, 15 ; DES ROSES, Sr, 12 ; DES ROSES voir FOLIOT ; DIONNEAU, Gervais, 22 ; DOLLEBEAU, Mathurin, 32 ; DORION, Pierre, 21 ;
DRAPEAU, Jacques, 31 ; DUBOC, Nicollas, 20 ; DUBOCQ, Anthoine, 20 ; DUBOCQ, Françoise, 20 ; DUBOCQ, Marie, 18 ; DUBOIS, Anthoïne, 21 ; DU BUISSON voir LE MOINNE ; DUCCELLIER, Jullien, 36 ; DUCHEMIN, Catherine, 21 ; DUCHEMIN, Hector, 12-14 ; DUCHEMIN, Jean, 21 ; DUCHEMIN, Michel, 23 ; DUCHESNE, Guillaume, 18 ; DU CHILLAULT, Marie, 3 ; DUMESNIL, Charles, 36 ; DUMÉ voir LEROY ; DU PARQUET voir DYEL ; DU PETIT PRÉ voir HOUEL ; DU PUY, Mathias, 3 ; DUSERRE, Denis, 15 ; DUVAL, Anne, 16 ; DUVAL, Catherine, 24 ; DUVAL, Françoise, 16 ; DUVAL, Jacques, 16 ; DUVAL, Jean, 16-22 ; DUVAL, Michel, 16 ; DUVAL, Rocq, 32 ; DUVAL dit LA FORTUNE, Jean, 16 ; DUVERGER, Pierre, 17-23 ; DYEL sieur DU PARQUET, Jacques, 3 ;
d'ES, Pierre, 26 ; ESNÉ, Pierre, 35 ;
FAUCHEU, Nicolle, 26 ; FAVEREAU, Catherine, 23 ; FAVEREAU, Claude, 23 ; FAVEREAU, Jeanne, 23 ; FAVEREAU, Pierre, 23 ; FAVEREAU, René, 23 ; FAVEREAU, Renée, 23 ; FEBVRIER, Nouel, 18 ; FEUILLETOT, Michel, 22 ; FEUILLOLET, Nicolle, 15 ; FEUILLOLET, Nicolle, 15 ; FILLASTRAU, Charles, 17 ; FOLIOT DES ROSES, Gabriel, 12-15 ; FONTENAY, Christophle, 16 ; FOREST, Jean, 32 ; FOUBERT, Jean, 15 ; FOUCHER, André, 26 ; FOURBISSON, Catherine, 35 ; FOURBISSON, Marie, 35 ; FRAMBOURG, Pierre, 30 ; de FRANCE, Noel, 24 ; FREDIN, Jean, 15 ; FRENAU, Jean, 35 ; FREULET, François, 16 ; FRICART, Anthoïne, 22 ;
GADEAU, Marguerite, 35 ; GAUTMAU, Catherine, 21 ; GAUVERT, Pierre, 22 ; GAUVIN, Isacq, 33 ; GENAZ, Claude, 19 ; GENEST, Joachin, 27 ; GILLES, Pierre, 21 ; GODEVAUX, Marguerite, 35 ; GOURLEZ, Nicolas, 15 ; GOUSPY, Jean, 23 ; GRATON, Alexandre, 26 ; GRATTON, Jacques, 28 ; GRELLET, Catherine, 16 ; GRENIER, Noël, 12-13-28 ; GREULLET, François, 17 ; GREUTTER, François, 17 ; GROSCOL, Jacques, 34 ; GROUIN, Pierre, 15 ; GRUIET, Adrienne, 19 ; GUERARD, Michel, 30 ; GUERISSON, Jean, 31 ; GUESNON, Henry, 35 ; GUICHARD, René, 36 ; GUILLEBERT, Marie, 18 ; de GUIZANCOURT voir DANGLOS ;
HACBECQ, Pierre, 18 ; HARDY, René, 33 ; HAREL, Pierre, 19 ; HARIVÉ, Jean, 30 ; HARSEAU, Pierre, 30 ; HEBLOT, Jean, 24 ; HENRY, François, 22 ; d'HERBLAY voir BOISSERET ; HERON, Charles, 26 ; HEUSÉ, Anne, 23 ; HEUZÉ, Laurens, 22 ; HEUZÉ, Pierre, 22 ; HOGERAU, Jean, 20 ; HOUDEN, Anthoïne, 35 ; HOUDIN, Anthoïne, 35 ; HOUEL, 10 ; HOUEL, chevalier, 10 ; HOÛEL, Madeleine, 7 ; HOÛEL marquis de SAINTE MARIE dit le chevalier Hoüel, Robert, 4-5-6 ; HOÛEL sieur DU PETIT PRÉ, Charles, 3-4-5-6 ; HUE, Pierre, 31 ; HUISSIER, Pierre, 30 ;
IGNASSE, R.P., 28 ; IZABELLE, Pierre, 21 ;

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

JELIN, Margueritte, 29 ; JEONNEAU, Jean, 28 ; JEULIN, Margueritte, 29 ; JEULIN, Pierre, 29 ; JEULIN, Robert, 29 ; JOLLY, Jean, 28 ; JOLLYBOIS, Pierre, 25 ; JOSE, Jacques, 36 ; JOSMET, Jacques, 21 ; JOSMET, Jean, 21 ; JUEL, Julien, 18 ; JUTARD, Françoise, 16 ; JUÉ, Louis, 30 ; LAFOND, Claude, 21 ; LAFOREST, Louis, 17 ; LA FORTUNE voir DUVAL ; de LA GUESTE, Paul, 22 ; LALANGANE, Louise, 15 ; LAMBERT, 11 ; LAMBERT, Anne, 20 ; LAMBERT, Françoise, 20 ; LAMBERT, Jacques, 20 ; LAMBERT, Louise, 20 ; LAMBERT, Marie, 19-20 ; LAMBERT, Mathieu, 27 ; LANDAYS, Toussaint, 30 ; LANGLOIS, Françoise Margueritte, 34 ; LANGLOIS, Guillaume, 34 ; LANGLOIS, Henry, 34 ; LA RAMÉE voir SUILLARD ; LAROCHE, Pierre, 25 ; LARONDE, François, 35 ; de LA RUE, Gabriel, 36 ; LAVALETTE, Nicollas, 26 ; LA VERDURE voir ROUSSAN ; de LÉANVILLE, Charles, 14 ; LEBAY, Guillaume, 12-14 ; LEBLAN, Pierre, 15 ; LEBLANCQ, Jean, 21 ; LEBRAS, Jean, 15 ; LEBRETON, André, 17 ; LE BRETON, François, 22 ; LE BRETON, Michel, 36 ; LE CERCUEIL ou LE CERQUEUX ou LE CEREVEIL sieur LE FORT, Yves, 3 ; LE CLERC, Robert, 23 ; LE FORT voir LE CERCUEIL ou LE CERQUEUX ou LE CEREVEIL ; LEFÉBURE, Jacques, 21 ; LE FÉBURE, Guillaume, 27 ; LEFÉBURE, Marie, 24 ; LE GAL, François, 24 ; LE GAY, Guillaume, 14 ; LEGRAND, François, 15 ; LEGRAS, Jean, 15 ; LEGRIS, Jacques, 18 ; LEGROS, Louis, 28 ; LE HAZIER voir LE MOINNE ; LELONG, Gabriel, 14 ; LE MESLE, Pierre, 23 ; LE MESLE, Baptiste, 20 ; LE MESLE, Louis, 20 ; LE MESLE, Mathurin, 20 ; LE MEUNIER, Françoise, 21 ; LE MOINNE dit DU BUISSON ou LE HAZIER, Isaac, 3 ; LE MOUNIER, Françoise, 21 ; LE NOIR, Jacques, 21 ; LE NOIR, Jean, 23 ; LE PRÉVOST, Henry, 30 ; LE RAILLARD, Jean, 31 ; LE REVERS, Daniel, 20 ; LE REVERS, Françoise, 20 ; LE REVERS, Laurens, 20 ; LE REVERS, Marthe, 20 ; LE REVERS, Pamphile Nicolas, 20 ; LEROY DUMÉ, Nicolas, 3-6 ; de L'ESTOILE, Louis, 6 ; LE TELLYER, Jacques, 35 ; LETESTU, Martin, 35 ; LEVALLOIS, Charles, 32 ; LEVERON, André, 20 ; LEVILAIN, Adrienne, 21 ; LEVILLAIN, Izacq, 15 ; LHUILLIER, Guillaume, 19 ; LIESSE, 11 ; LIESSE, Daniel, 31 ; LOUIS, Jacques, 32 ; LOUVER, Claude, 19 ; LOUVET, Claude, 19 ; LOYZEAU, Jean, 17 ; LUCAS, Jacques, 36 ; LUCE, Anthoine, 17 ; LUCE, Marie, 18 ; LUCE, Marie-Anne, 18 ; LUCE, Nicolas, 18 ; MAHÉ, Bénard, 36 ; de MALASSIS, M., 11 ; de MALASSIS voir BOISSERET ; MALLET, Jean, 36 ; MARCADEL, Nicolas, 17 ; MARCADET, Nicolas, 17 ; MARCQ, Anne, 24 ; MARCQ, Benoist, 24 ; MARCQ, Marie, 24 ; MAREST, François, 23-29 ; MARGUSSON, Margueritte, 20 ; MARTEL, Anthoyne, 21 ; MARTIN, Jacques, 19 ; MAUCONDUIT, Jean Baptiste, 15 ; MAUFRAIS, Ollyvier, 22 ; MELINGUE, François, 28 ; MELINGUE, Jean, 28 ; MELSE, Toussaint, 12 ; MERAN, Françoise, 18 ; MERAN, Jean, 18 ; MICHEL, Adrien, 15 ; MIGNON, Paul, 36 ; MIGNOT, Paul, 36 ; MILLOT, Sébastien, 36 ; MILOIS, Michel, 22 ; MITTAUX, Louis, 35 ; MOLLIER, Jean, 26 ; MORISSEAU, 37 ; MOUCHIN, Louis, 14 ; MOUCHIN, Pierre, 12-14 ; NEPVEU, Georges, 27 ; NOLIER, 11 ; NÉ, Romain, 30 ; OSGER, Jean, 19 ; PAILLARD, André, 35 ; PAILLART, André, 35 ; PANELLE, Jacques, 36 ; PANOLLE, Jacques, 36 ; PARMANTIER, Pierre, 31 ; PATRICHON, André, 30 ; PELLERIN, Marie, 34 ; PELLETIER, Jacques, 23 ; PETIT, Roc, 17 ; PICHERY, François, 25 ; PITAU, Georges, 16 ; PLAU, Martin, 17 ; POIGNANT, Claude, 34 ; POIGNANT, Marie, 34 ; PONTCHARTRAIN, 10 ; PROUVILLE de TRACY, Alexandre, 7 ; RICORD, 11 ; RICORD, Anne, 24 ; RICORD, Bernardin, 24 ; RICORD, Charles, 24 ; RICORD, Jean, 24 ; RICORD, Renée, 24 ; RICORD, Thomas, 24 ; RIDEL, Pierre, 19 ; RIGALT, Marguerite, 18 ; RIOUD, Pierre, 16 ; ROCHEFORT, 3-5 ; ROUSSAN dit LA VERDURE, François, 4 ; RUAUD, Jean, 26 ; RUAUD, Pierre, 30 ; RUAUX, Jeanne, 28 ; RUAUX, Robin, 28 ; de SAINTE MARIE voir HOUEL ; SALMON, Jean, 36 ; SAUCAY, Pierre, 23 ; SERGEANT, Magdelaine, 18 ; SIMON, Jacques, 30 ; SUILLARD ou SUYLLARD dit LA RAMÉE, Nicolas, 4 ; SURMONT, 11 ; de SURMONT, Monsieur, 27 ; de SURNE, Jean, 36 ; TÉMÉRICOURT, 11 ; de TÉMÉRICOURT voir BOISSERET ; TETEREL, Jean, 35 ; TEVERON, André, 20 ; THAUVET, Daniel, 33 ; de THEMERICOURT voir BOISSERET ; THIBAUT, Jean, 16 ; THIBAUT, Pierre, 17 ; THIEULIN, François, 15 ; de TRACY, M., 10-12 ; de TRACY voir PROUVILLE ; TRANCHANT, Matheurin, 28 ; TREVIAN, Alain, 19 ; TRICART, Anthoyne, 22 ; VADELORGE, Louise, 19 ; VALETTE, Adrien, 24 ; VALLETTE, Adrien, 24 ; VARIN, Jacques, 35 ; VASQUE, Françoise, 28 ; VAUDRIN, Gilles, 25 ; VAVASSEUR, Jean, 14 ; VEZIER, Robert, 35 ; VILLENOF, Denis, 31 ; VILLENOS, Denis, 31 ; VOLLANT, Louis, 36 ;

INDEX PAR PRÉNOMS

Adrien, MICHEL, 15 ; Adrien, VALETTE, 24 ; Adrien, VALLETTE, 24 ; Adrienne, GRUIET, 19 ; Adrienne, LEVILAIN, 21 ; Alain, TREVIAN, 19 ; Alexandre, GRATON, 26 ; Alexandre, PROUVILLE de TRACY, 7 ;
Amaranthe, ANNA, 23 ; André, FOUCHER, 26 ; André, LEBRETON, 17 ; André, LEVERON, 20 ; André, PAILLARD, 35 ; André, PAILLART, 35 ; André, PATRICHON, 30 ; André, TEVERON, 20 ; Anne, CADROC, 25 ; Anne, CHARON, 34 ; Anne, DUVAL, 16 ; Anne, HEUSÉ, 23 ; Anne, LAMBERT, 20 ; Anne, MARCQ, 24 ; Anne, RICORD, 24 ; Anthoine, DUBOCQ, 20 ; Anthoine, LUCE, 17 ; Anthoyne, ANQUETIN, 31 ;
Anthoyne, BELEBON, 15 ; Anthoyne, BIDAU, 18 ; Anthoyne, COSTIN, 29 ; Anthoyne, DUBOIS, 21 ; Anthoyne, FRICART, 22 ; Anthoyne, HOUDEN, 35 ; Anthoyne, HOUDIN, 35 ; Anthoyne, MARTEL, 21 ; Anthoyne, TRICART, 22 ; Baptiste, LE MESLE, 20 ;
Barthelemy, CAVÉ, 15 ; Bénard, MAHÉ, 36 ; Benoist, MARCQ, 24 ; Bernardin, RICORD, 24 ;
Catherine, ANNA, 23 ; Catherine, CHEZELLE, 34 ; Catherine, DAVID, 26 ; Catherine, DUCHEMIN, 21 ; Catherine, DUVAL, 24 ; Catherine, FAVEREAU, 23 ; Catherine, FOURBISSON, 35 ; Catherine, GAUTMAU, 21 ; Catherine, GRELLET, 16 ; Charles, BARDE, 36 ; Charles, BARDET, 36 ; Charles, BOUJER, 31 ; Charles, BOURDON, 20 ; Charles, COLIN, 36 ; Charles, DUMESNIL, 36 ; Charles, FILLASTRAU, 17 ; Charles, HERON, 26 ; Charles, HOÛEL sieur DU PETIT PRÉ, 3-4-5-6 ; Charles, LEVALLOIS, 32 ; Charles, de LÉANVILLE, 14 ; Charles, RICORD, 24 ; Charles ou Etienne, DES CRIZIERES ou DESCERIZIERS, 6 ;
Christophle, FONTENAY, 16 ; Claude, BONAR, 19 ; Claude, DABURET, 36 ; Claude, DELAPORTE, 16 ; Claude, FAVEREAU, 23 ; Claude, GENAZ, 19 ; Claude, LAFOND, 21 ; Claude, LOUVER, 19 ; Claude, LOUVET, 19 ; Claude, POIGNANT, 34 ; Clos, ANGE, 26 ; César, BLANCHARD, 15 ;
Daniel, LE REVERS, 20 ; Daniel, LIESSE, 31 ; Daniel, THAUVET, 33 ; Denis, DUSERRE, 15 ; Denis, VILLENOF, 31 ; Denis, VILLENOS, 31 ;
Esllye, CHASTIN, 33 ;
François, ANNA, 21 ; François, BIGOT, 32 ; François, CHERUAUX, 33 ; François, CHERVAUX, 33 ; François, de CORMANVILLE, 14 ; François, DELABOLLE, 14 ; François, DELAPORTE, 15 ; François, FREULET, 16 ; François, GREULLET, 17 ; François, GREUTTER, 17 ; François, HENRY, 22 ; François, LARONDE, 35 ; François, LE BRETON, 22 ; François, LE GAL, 24 ; François, LEGRAND, 15 ; François, MAREST, 23-29 ; François, MELINGUE, 28 ; François, PICHERY, 25 ; François, ROUSSAN dit LA VERDURE, 4 ; François, THIEULIN, 15 ; Françoise, DUBOCQ, 20 ; Françoise, DUVAL, 16 ; Françoise, JUTARD, 16 ; Françoise, LAMBERT, 20 ; Françoise, LE MEUNIER, 21 ; Françoise, LE MOUNIER, 21 ; Françoise, LE REVERS, 20 ; Françoise, MERAN, 18 ; Françoise, VASQUE, 28 ; Françoise Margueritte, LANGLOIS, 34 ;
Gabriel, FOLIOT DES ROSES, 12-15 ; Gabriel, FOLIOT DES ROZES, 15 ; Gabriel, de LA RUE, 36 ; Gabriel, LELONG, 14 ; Georges, CHARPENTIER, 30 ; Georges, NEPVEU, 27 ; Georges, PITAU, 16 ; Germain, BOULONGNE, 18 ; Gervais, DIONNEAU, 22 ; Gilles, DAUVILLE, 14 ; Gilles, VAUDRIN, 25 ; Guillaume, ANGELARD, 36 ; Guillaume, de CAEN, 31 ; Guillaume, DUCHESNE, 18 ; Guillaume, LANGLOIS, 34 ; Guillaume, LEBAY, 12-14 ; Guillaume, LE FÉBURE, 27 ; Guillaume, LE GAY, 14 ; Guillaume, LHUILLIER, 19 ;
Hector, DUCHEMIN, 12-14 ; Henry, GUESNON, 35 ; Henry, LANGLOIS, 34 ; Henry, LE PRÉVOST, 30 ; Ignasse, R. P., 28 ; Isaac, LE MOINNE dit DU BUISON ou LE HAZIER, 3 ; Isacq, GAUVIN, 33 ; Izacq, LEVILLAIN, 15 ;
Jacques, BARBOT, 35 ; Jacques, BLAGNY ou BLAIGNY, 4 ; Jacques, de BOISSERET sieur de THEMERICOURT, 7-8 ; Jacques, de BOISSERET de TÉMÉRICOURT, 10-14 ; Jacques, BROHY, 33 ; Jacques, COTTARD, 15 ; Jacques, DARBOT, 35 ; Jacques, DRAPEAU, 31 ; Jacques, DUVAL, 16 ; Jacques, DYEL sieur DU PARQUET, 3 ; Jacques, GRATTON, 28 ; Jacques, GROSCOL, 34 ; Jacques, JOSE, 36 ; Jacques, JOSMET, 21 ; Jacques, LAMBERT, 20 ; Jacques, LEFÉBURE, 21 ; Jacques, LEGRIS, 18 ; Jacques, LE NOIR, 21 ; Jacques, LE TELLIER, 35 ; Jacques, LOUIS, 32 ; Jacques, LUCAS, 36 ; Jacques, MARTIN, 19 ; Jacques, PANELLE, 36 ; Jacques, PANOLLE, 36 ; Jacques, PELLETIER, 23 ; Jacques, SIMON, 30 ; Jacques, VARIN, 35 ; Jean, ANDRE, 17 ; Jean, AUNICQ, 33 ; Jean, BELEBON, 15 ; Jean, BERNIER, 19 ; Jean, BOCHART chevalier seigneur de CHAMPIGNY, 7 ; Jean, de BOISSERET, 7 ; Jean, BOURDON, 20 ; Jean, BREARD ou BRART, 24 ; Jean, CECILLE, 24 ; Jean, CORMERY, 36 ; Jean, CORNEILLE, 13-36 ; Jean, DAUSSIN, 15 ; Jean, DELABARD, 26 ; Jean, DELAHOUTTE, 30 ; Jean, DELAPORTE, 16 ; Jean, DUCHEMIN, 21 ; Jean, DUVAL, 16-22 ; Jean, DUVAL dit LA FORTUNE, 16 ; Jean, FOREST, 32 ; Jean, FOUBERT, 15 ; Jean, FREDIN, 15 ; Jean, FRENAU, 35 ; Jean, GOUSPY, 23 ; Jean, GUERISSON, 31 ; Jean, HARIVÉ, 30 ; Jean, HEBLOT, 24 ; Jean, HOGERAU, 20 ; Jean, JEONNEAU, 28 ; Jean, JOLLY, 28 ; Jean, JOSMET, 21 ; Jean, LE NOIR, 23 ; Jean, LE RAILLARD, 31 ; Jean, LEBLANCQ, 21 ; Jean, LEBRAS, 15 ; Jean, LEGRAS, 15 ; Jean, LOYZEAU, 17 ; Jean, MALLET, 36 ; Jean, MELINGUE, 28 ; Jean, MERAN, 18 ; Jean, MOLLIER, 26 ; Jean, OSGER, 19 ; Jean, RICORD, 24 ; Jean, RUAUD, 26 ; Jean, SALMON, 36 ; Jean, de SURNE, 36 ; Jean, TETEREL, 35 ; Jean, THIBAUT, 16 ; Jean, VAVASSEUR, 14 ; Jean Baptiste, de BOISSERET chevalier seigneur de MALASSIS, 7 ; Jean Baptiste, MAUCONDUIT, 15 ; Jeanne, ANQUETIN, 31 ; Jeanne, CADROC, 25 ; Jeanne, COUSIN, 20 ; Jeanne, FAVEREAU, 23 ; Jeanne, RUAUX, 28 ; Joachin,

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

GENEST, 27 ; Julien, DASTIN, 35 ; Julien, JUEL, 18 ; Jullien, BELEBON, 15 ; Jullien, DASTIN, 35 ; Jullien, DUCCELLIER, 36 ;
Laurence, COLETTE, 20 ; Laurence, COLLETTE, 20 ; Laurens, HEUZÉ, 22 ; Laurens, LE REVERS, 20 ;
Louis, BAILLARGIN, 33 ; Louis, DESMAREZ, 15 ; Louis, JUÉ, 30 ; Louis, LAFOREST, 17 ; Louis, LE
MESLE, 20 ; Louis, LEGROS, 28 ; Louis, de L'ESTOILE, 6 ; Louis, MITTAUX, 35 ; Louis, MOUCHIN, 14 ;
Louis, VOLLANT, 36 ; Louise, LALANGANE, 15 ; Louise, LAMBERT, 20 ; Louise, VADELORGE, 19 ;
Madeleine, HOÛEL, 7 ; Magdelaine, SERGEANT, 18 ; Mannon, CADROC, 25 ; Marguerite, GODEVAUX,
35 ; Marguerite, RIGAULT, 18 ; Margueritte, CHARLES, 20 ; Margueritte, GADEAU, 35 ; Margueritte, JELIN,
29 ; Margueritte, JEULIN, 29 ; Margueritte, MARGUSSON, 20 ; Maria, , 12 ; Marie, ANQUETIN, 31 ; Marie,
CARON, 19 ; Marie, CHEUTAIS, 31 ; Marie, CHOUTAIS, 31 ; Marie, DANIEL, 24 ; Marie, DUBOCQ, 18 ;
Marie, DU CHILLAULT, 3 ; Marie, FOURBISSON, 35 ; Marie, GUILLEBERT, 18 ; Marie, LAMBERT, 19-
20 ; Marie, LEFÉBURE, 24 ; Marie, LUCE, 18 ; Marie, MARCQ, 24 ; Marie, PELLERIN, 34 ; Marie,
POIGNANT, 34 ; Marie l'Indienne, , 22 ; Marie-Anne, LUCE, 18 ; Marthe, LE REVERS, 20 ; Martin,
LETESTU, 35 ; Martin, PLAU, 17 ; Matheurin, TRANCHANT, 28 ; Mathias, DU PUYS, 3 ; Mathieu,
LAMBERT, 27 ; Mathurin, DAISNÉ, 26 ; Mathurin, DOLLEBEAU, 32 ; Mathurin, LE MESLE, 20 ; Michel, de
CROUAN, 28 ; Michel, DANGLOS de GUIZANCOURT, 14 ; Michel, DUCHEMIN, 23 ; Michel, DUVAL,
16 ; Michel, FEUILLETOT, 22 ; Michel, GUERARD, 30 ; Michel, LE BRETON, 36 ; Michel, MILOIS, 22 ;
Michelle, COULLON, 29 ; Michelle, COULON, 29 ;
Nicolas, GOURLEZ, 15 ; Nicolas, LEROY DUMÉ, 3-6 ; Nicolas, LUCE, 18 ; Nicolas, MARCADEL, 17 ;
Nicolas, MARCADET, 17 ; Nicolas, SUILLARD ou SUYLLARD dit LA RAMÉE, 4 ; Nicollas, DUBOC, 20 ;
Nicollas, LAVALETTE, 26 ; Nicolle, FAUCHEU, 26 ; Nicolle, FEUILLOLET, 15 ; Nicolle, FEUILLOLET,
15 ; Noël, de FRANCE, 24 ; Noël, GRENIER, 28 ; Nouel, FEBVRIER, 18 ; Noël, GRENIER, 12-13 ; Ollyvier,
MAUFRAIS, 22 ; Pamphile Nicolas, LE REVERS, 20 ; Paul, ANNA, 23 ; Paul, CHEUTAIS, 36 ; Paul, de LA
GUESTE, 22 ; Paul, MIGNON, 36 ; Paul, MIGNOT, 36 ; Philippe, BARBÉ, 15 ; Pierre, ANDRE, 17 ; Pierre,
BULLET, 28 ; Pierre, CHERUAUX, 33 ; Pierre, CHERVAUX, 33 ; Pierre, DECHAMPS, 33 ; Pierre,
DESCHAMPS, 33 ; Pierre, DORION, 21 ; Pierre, DUVERGER, 17-23 ; Pierre, d'ES, 26 ; Pierre, ESNÉ, 35 ;
Pierre, FAVEREAU, 23 ; Pierre, FRAMBOURG, 30 ; Pierre, GAUVERT, 22 ; Pierre, GILLES, 21 ; Pierre,
GROUIN, 15 ; Pierre, HACBECQ, 18 ; Pierre, HAREL, 19 ; Pierre, HARSEAU, 30 ; Pierre, HEUZÉ, 22 ;
Pierre, HUE, 31 ; Pierre, HUISSIER, 30 ; Pierre, IZABELLE, 21 ; Pierre, JEULIN, 29 ; Pierre, JOLLYBOIS,
25 ; Pierre, LAROCHE, 25 ; Pierre, LEBLAN, 15 ; Pierre, LE MESIE, 23 ; Pierre, MOUCHIN, 14 ; Pierre,
MOUCHIN, 12 ; Pierre, PARMANTIER, 31 ; Pierre, RIDEL, 19 ; Pierre, RIOUD, 16 ; Pierre, RUAUD, 30 ;
Pierre, SAUCAY, 23 ; Pierre, THIBAUT, 17 ; Pierrette, COLLÉ, 33 ; Pierre Ignace, R. P., 12 ;
Raymond, BRETON, 3 ; René, BEAUFORTON, 23 ; René, BORDIER, 33 ; René, FAVEREAU, 23 ; René,
GUICHARD, 36 ; René, HARDY, 33 ; Renée, BRUMENT, 26 ; Renée, FAVEREAU, 23 ; Renée, RICORD,
24 ; Robert, HOÛEL marquis de SAINTE MARIE dit le chevalier Hoüel, 4-5-6 ; Robert, JEULIN, 29 ; Robert,
LE CLERC, 23 ; Robert, VEZIER, 35 ; Robin, RUAUX, 28 ; Roc, PETIT, 17 ; Rocq, DUVAL, 32 ; Romain,
NÉ, 30 ;
Sansçon, COULLON, 27 ; Sébastien, MILLOT, 36 ;
Thomas, RICORD, 24 ; Toussaint, DELAPORTE, 16 ; Toussaint, LANDAYS, 30 ; Toussaint, MELSE, 12 ;
Vincent, CHENAIS, 34 ;
Yves, LE CERCUEIL ou LE CERQUEUX ou LE CEREVEIL sieur LE FORT, 3 ;